

ATTAF AU TCHAD

VOLONTÉ COMMUNE DE RENFORCER LES RELATIONS

Page 24

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8633 MERCREDI 4 NOVEMBRE 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

SAHARA OCCIDENTAL

Nouvelle séance plénière à l'ONU

Page 24

FINANCEMENT DU CLIMAT ET DES MARCHÉS DU CARBONE

L'ALGÉRIE FIXE SON CAP

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé, hier, au Centre international de conférences Abdelatif-Rahal (CIC) à Alger, l'ouverture des travaux de l'atelier national consacré au financement climatique et aux marchés du carbone. Cette rencontre de deux jours s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Algérie visant à élaborer une stratégie nationale intégrée et durable pour la gouvernance climat. Page 3



DIALOGUE SOCIAL ET POUVOIR D'ACHAT

Takdjout appelle à la mobilisation

Page 2

VOLET SOCIAL, DÉVELOPPEMENT LOCAL ET PRIX DU CARBURANT

Les principaux points débattus par les députés

Page 5

CENTENAIRE DE L'ÉTOILE NORD-AFRICAINE

Stora : «Une continuité historique entre 1926 et 1954»

Page 9

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

DIALOGUE SOCIAL ET POUVOIR D'ACHAT

Takdjout appelle à la mobilisation contre l'inflation

Face à la pression persistante sur le pouvoir d'achat, l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) a appelé à replacer le dialogue social au cœur des réponses économiques. Son secrétaire général, Amar Takdjout, a estimé, hier, que la lutte contre l'inflation et les pratiques spéculatives exigeait une implication de l'ensemble des acteurs économiques et sociaux.

Takdjout a tout d'abord reconnu que « les augmentations de salaires se font chez nous d'une manière régulière depuis quelques années » en évoquant les revalorisations dans la fonction publique et les négociations au sein des entreprises. Il a toutefois souligné que leurs effets étaient largement atténués par la hausse des prix des produits de première nécessité non subventionnés. Ajoutant qu'il y a des disparités entre les employeurs, certaines entreprises ayant accompagné les salariés de manière significative, tandis que d'autres peinaient à améliorer les rémunérations. Pour le responsable syndical, les tensions sur les prix ne relevaient pas uniquement de facteurs extérieurs. Si les évolutions géopolitiques et la hausse des coûts de l'énergie et des matières premières pesaient sur l'économie, les pratiques spéculatives aggravaient davantage la situation, a-t-il déclaré lors de son intervention sur les ondes de la radio nationale. Affirmant qu'« il n'y a pas que l'inflation qui est due à un environnement international, la spéculation fait beaucoup plus de mal au pouvoir d'achat et à la société tout entière ». Face à cette situation, Takdjout a appelé les organisations syndicales, les associations et les formations politiques à retrouver leur rôle de force de proposition. Il a notamment regretté l'insuffisance des débats de fond autour des difficultés économiques et sociales, estimant que les solutions ne pouvaient émerger sans une réflexion collective. Dans une autocritique, il a reconnu les insuffisances de sa propre organisation. « L'organisation que je représente ne fait pas beaucoup de travail de réflexion pour essayer d'apporter des réponses », a-t-il admis. Déplorant une forme de lassitude dans les milieux organisés, il a dénoncé un « fainéantise cérébral », où les acteurs se contentent souvent de formuler des revendications dans l'attente de réponses.

Le secrétaire général de l'UGTA a également regretté l'éloignement entre les organisations syndicales et patronales. « On est disposés à discuter avec nos partenaires », a-t-il assuré, tout en déplorant l'absence de rencontres formelles consacrées aux difficultés rencontrées dans les entreprises. Il a appelé à reprendre les concertations afin d'anticiper les tensions sociales et d'éviter leurs répercussions sur l'activité économique. Il a, dans ce sens, estimé que les partenaires devaient assumer leurs responsabilités dans la préservation du caractère social de l'État.



Amar Takdjout

LA PRÉCARITÉ DES CONTRACTUELS DANS LE VISEUR

Autre dossier soulevé, la situation des travailleurs maintenus pendant de longues années sous des contrats précaires. Takdjout a notamment évoqué des salariés dont la relation contractuelle se prolonge parfois dix, quinze, voire trente ans. « Quand on maintient un travailleur trente ans en contrat, je n'arrive pas à comprendre quelles sont les raisons et les motivations de cette décision », a-t-il déclaré, considérant qu'un emploi occupé aussi longtemps correspond, dans les faits, à un poste permanent. Il a ainsi plaidé pour une révision des mécanismes d'insertion professionnelle et une meilleure protection des salariés contre les ruptures abusives de contrats, dénonçant notamment les situations où les travailleurs ne bénéficient pas des indemnisations auxquelles ils ont droit. « Je trouve que c'est injuste que les travailleurs soient la cible de tout le monde. Quand il s'agit d'une guerre, c'est le travailleur qui est la cible. Quand il s'agit d'une crise, c'est le travailleur qui est la cible », a-t-il regretté.

Dans le même contexte, le responsable syndical a défendu l'élargissement de la représentation syndicale aux catégories professionnelles insuffisamment organisées, notamment les travailleurs indépendants, les retraités et les salariés précaires. Il a cité les chauffeurs de taxi, les camionneurs, les coiffeurs et les plombiers, dont les difficultés avaient été particulièrement visibles durant la crise sanitaire et continue aujourd'hui de subir le dommage collatéral de l'inflation. Ila ainsi affirmé qu' « une meilleure organisation de ces catégories leur permettra de défendre leurs intérêts et de participer aux concertations sociales ».

DES AMENDEMENTS AUX LOIS SOCIALES EN ATTENTE

Concernant les textes législatifs de 2023 relatifs à l'exercice du droit syndical et à la prévention et au règlement des conflits collectifs de travail ainsi qu'à l'exercice du droit de grève, Takdjout a indiqué que l'UGTA avait transmis au ministère du Travail des propositions d'amendement. Elaborées par une commission installée au sein de la centrale syndicale, ces propositions portent notamment sur les relations de travail, le droit syndical et la situation des travailleurs indépendants. Soutenant que « nous avons fait notre travail, nous avons fait des propositions et nous attendons une réponse », il a assuré que l'UGTA était disposée à poursuivre les discussions avec le ministère du Travail et les organisations patronales.

Par ailleurs, le secrétaire général de l'UGTA a alerté sur la violence morale et le harcèlement en milieu professionnel, une problématique que la centrale syndicale aborde avec le Bureau international du travail (BIT) et d'autres organisations internationales à travers des actions de sensibilisation et des séminaires. Il a fait état de situations préoccupantes parmi les travailleurs et les cadres confrontés à des difficultés psychologiques, notamment des phénomènes de burn-out. Il a appelé à disposer de données précises auprès de la sécurité sociale et de la médecine du travail pour mesurer l'ampleur de ce malaise. « Quand on vient avec une boule d'angoisse au travail, ce n'est plus du travail. C'est une contrainte beaucoup plus qu'un travail », a-t-il lancé. Takdjout a ajouté que la responsabilité de la prévention incombe aussi aux employeurs et aux dirigeants. « Quand on rentre dans l'entreprise, on est censé être préservé. C'est la loi », a-t-il rappelé, mettant en garde contre les conséquences de ce malaise sur le fonctionnement des entreprises et des services publics.

Sihem Bounabi

SOLIDARITÉ NATIONALE

Les nouvelles wilayas face au défi de la proximité sociale

LA MINISTRE de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a réuni hier les directeurs de l'action sociale des onze nouvelles wilayas pour fixer les priorités de la réorganisation du secteur. Elle a appelé à un diagnostic précis des besoins locaux, à l'adaptation des structures et au renforcement de l'accompagnement des populations, avec une attention particulière à la continuité des prestations sociales.

Mouloudji a d'emblée déclaré : « Cette étape doit être abordée dans un esprit de responsabilité, d'initiative et d'anticipation. » Lors de cette réunion de coordination tenue au siège de son département avec les directeurs de l'action sociale et de la solidarité des onze nouvelles wilayas, à savoir Aflou, Barika, El Kantara, Bir El Ater, El Aricha, Ksar Chellala, Aïn Oussara, Messaad, Ksar El Boukhari, Bousaâda et El Abiodh Sidi Cheikh.

Les échanges ont porté sur les difficultés liées à cette nouvelle configuration administrative, les besoins prioritaires des directions locales et les modalités d'adaptation de leur fonctionnement. La coordination entre les services centraux et les responsables locaux a été au cœur de cette rencontre, avec la volonté de préserver la continuité du service public durant cette phase de transition.

Lors de son intervention, la ministre a demandé aux responsables locaux de procéder à « un diagnostic objectif et précis de la situation administrative, organisationnelle et gestionnaire des directions et des établissements relevant du secteur ». Cette évaluation devrait permettre d'identifier les difficultés liées à la nouvelle configuration administrative, de recenser les besoins prioritaires et de déterminer les ajustements nécessaires au fonctionnement des structures locales, l'objectif étant d'assurer une organisation adaptée aux nouvelles responsabilités, tout en préservant la continuité des prestations sociales.

Dans ses orientations, Mouloudji a mis en avant l'importance de « régulariser la situation administrative et organisationnelle des services et des structures relevant du secteur dans les wilayas concernées », en coordination avec les services centraux compétents. Elle a également demandé d'accélérer « toutes les procédures administratives et organisationnelles relatives à l'installation et à l'activation des commissions de wilaya et des commissions mixtes liées aux missions du secteur », avec la participation des autorités locales et des organismes concernés.

La question des ressources humaines fait également partie des principales priorités. La ministre a ainsi instruit les directeurs d'établir « un bilan précis et actualisé des effectifs au niveau des directions de wilaya », en identifiant les postes vacants et les besoins réels en personnel, notamment en prévision des recrutements programmés pour 2027.

Sur le volet des investissements, elle a appelé à « assurer un suivi rigoureux des projets et des opérations d'investissement inscrits », en coordination avec les wilayas mères. Les responsables sont également chargés de préparer en amont le lancement des opérations prévues au titre de l'année 2027.

LES CELLULES DE PROXIMITÉ EN PREMIÈRE LIGNE

L'accompagnement des populations constitue un autre axe majeur des instructions ministérielles. Mouloudji a ainsi donné des directives afin de « renforcer le rôle des cellules de proximité de solidarité créées au titre de l'année 2026 », particulièrement dans l'identification des besoins des différentes catégories de la population et des personnes éligibles à l'aide sociale. Ces structures sont également astreintes à assurer leur accompagnement et à les orienter vers « les mécanismes et les programmes de prise en charge appropriés ».

Par ailleurs, la ministre a appelé à « intensifier les opérations de sensibilisation et d'information sur les différents programmes et mesures sociales » mis en œuvre par son département. Elle a également rappelé l'obligation de respecter les dispositions législatives et réglementaires encadrant les opérations de transfert, dans le strict respect des prérogatives légalement attribuées aux différents intervenants.

L'accueil des citoyens et le traitement de leurs préoccupations ont aussi été au centre de ses instructions. La ministre a donné des instructions fermes pour « améliorer les mécanismes d'accueil des citoyens et de traitement de leurs préoccupations », tout en garantissant que les aides et allocations sociales parviennent à leurs bénéficiaires dans les délais fixés.

En clôturant la rencontre, Mouloudji a exhorté les directeurs locaux à faire preuve de « responsabilité, d'engagement et d'esprit d'initiative ». Elle a rappelé que « la réussite de cette étape ne se mesure pas uniquement à l'achèvement des procédures administratives et organisationnelles, mais aussi à leur impact positif sur la qualité des services publics, l'amélioration des conditions de prise en charge des citoyens et la réponse effective aux besoins des différentes catégories bénéficiaires ».

Sihem B.

FINANCEMENT DU CLIMAT ET DES MARCHÉS DU CARBONE

L'Algérie prépare une stratégie nationale intégrée

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé, hier, au Centre international de conférences Abdelatif-Rahal (CIC) à Alger, l'ouverture des travaux de l'atelier national consacré au financement climatique et aux marchés du carbone. Cette rencontre de deux jours s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Algérie visant à élaborer une stratégie nationale intégrée et durable pour la gouvernance climat.

La rencontre vise notamment à mettre en place un cadre réglementaire, institutionnel et technique unifié, ainsi qu'à définir les mécanismes nécessaires à la mobilisation des ressources financières et à leur orientation vers des projets d'atténuation des effets des changements climatiques et d'adaptation à leurs impacts. L'objectif est de passer des engagements climatiques à leur concrétisation à travers des dispositifs opérationnels, tout en assurant une meilleure articulation entre les financements mobilisés et les priorités du développement national.

Intervenant à cette occasion, le Premier ministre a réaffirmé l'engagement de l'Algérie en faveur de l'action climatique, rappelant les principales étapes de cette démarche, notamment l'inscription de la question des changements climatiques dans la Constitution de 2020, l'adoption de la Stratégie nationale de l'hydrogène vert en 2023, le dépôt de la contribution déterminée au niveau national (CDN) actualisée auprès des instances onusiennes en août dernier, ainsi que l'élaboration en cours du Plan national d'adaptation aux changements climatiques. Devant un parterre composé des membres du gouvernement, des représentants d'institutions et d'organismes nationaux et internationaux, ainsi que des experts et spécialistes des questions climatiques et financières, Ghrieb a également rappelé l'engagement du pays à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 14 % à l'horizon 2035, un objectif qui pourrait être porté à 31 % sous réserve de la mobilisation du soutien international nécessaire, a-t-il dit.

Dans ce contexte, il a estimé que les mutations énergétiques et climatiques mondiales représentent à la fois un défi et une opportunité pour repenser les systèmes énergétiques, productifs et d'investissement, tout en soulignant que la transition doit tenir compte des spécificités économiques et énergétiques de l'Algérie, notamment de son statut de pays producteur et exportateur d'hydrocarbures, afin de préserver sa sécurité énergétique et la stabilité de son économie.


Le Premier ministre, Sifi Ghrieb.

Abordant les perspectives offertes par le financement climatique et les marchés du carbone, Ghrieb a mis en avant leur rôle dans la mobilisation des investissements, le transfert de technologies, la création de valeur et la réduction des émissions. Dans ce sens, il a souligné la nécessité de mettre en place un cadre réglementaire, institutionnel et technique garantissant la transparence, l'intégrité environnementale et la protection des intérêts nationaux, notamment dans le cadre de la participation de l'Algérie aux mécanismes prévus par l'article 6 de l'Accord de Paris.

Le Premier ministre a également insisté sur le renforcement des capacités nationales en matière de mesure, de notification et de vérification des émissions de gaz à effet de serre, ainsi que sur la constitution d'un portefeuille cohérent de projets climatiques répondant à des priorités clairement définies et susceptibles de mobiliser différents financements. En outre, il a appelé à renforcer la coordination entre les secteurs et les institutions, à associer davantage les universités et les centres de recherche et encourager la participation du secteur privé et des institutions financières nationales.

Évoquant les efforts engagés par les entreprises nationales, notamment Sonatrach et Sonelgaz, il a cité le développement de l'énergie solaire, la réduction du torchage systématique du gaz, l'objectif d'atteindre zéro émission de méthane à l'horizon 2030, ainsi que la promotion de l'efficacité énergétique, du captage du carbone et de l'hydrogène vert. A ce titre, le Premier ministre a réaffirmé l'attachement de l'Algérie au principe des responsabilités communes mais différenciées et plaidé pour une coopération internationale renforcée, notamment à travers la simplification des procédures d'accès aux financements climatiques, le développement des financements concessionnels, la mise en place de garanties pour les investissements et le soutien au transfert de technologies au profit des pays en développement.

LES ENJEUX ÉCONOMIQUES

De son côté, le ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a particulièrement insisté sur les enjeux économiques liés au développement des marchés du carbone, soulignant la nécessité de préserver les intérêts nationaux et de garantir la valorisation des actifs carbone liés aux projets algériens. Il a ainsi appelé à une évaluation précise des opportunités et des défis qu'offrent ces mécanismes, afin qu'ils génèrent une réelle valeur ajoutée pour l'économie nationale, tout en contribuant à la réduction des émissions.

Arkab a également mis l'accent sur l'importance d'orienter les financements climatiques vers les priorités du pays, notamment le développement durable du secteur des hydrocarbures, le renforcement de la compétitivité industrielle, la sécurité énergétique et le transfert de technologies.

À cet effet, il a plaidé pour la mise en place d'un cadre intégré de gouvernance, et pour le renforcement des capacités nationales à élaborer, évaluer et structurer des projets éligibles aux financements climatiques. Selon lui, l'objectif de cet atelier est de dégager une feuille de route nationale préliminaire, assortie de mécanismes de financement, de partenariats et de recommandations opérationnelles.

Pour sa part, le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a mis en avant les ambitions de l'Algérie en matière de transition énergétique, notamment à travers le programme national visant à porter la capacité de production des énergies renouvelables à 15 000 MW à l'horizon 2035, ainsi que le développement de la filière hydrogène, illustré par le projet du corridor Sud de l'hydrogène (SoutH2 Corridor). La réussite de cette démarche dépendra ainsi de la capacité à mobiliser les financements et les partenariats nécessaires pour transformer les ambitions climatiques de l'Algérie en projets concrets et économiquement viables.

Rim Boukhari

MÉTHANE ET HYDROGÈNE VERT

Signature d'un accord entre Sonatrach et le PNUD

L'ALGÉRIE et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) ont signé, hier à Alger, un accord de coopération visant à renforcer les dispositifs de mesure et de réduction des émissions de méthane au sein du groupe Sonatrach et à évaluer le potentiel de développement de l'hydrogène vert. La signature est intervenue en marge d'un atelier consacré au financement climatique et aux marchés du carbone, organisé par le ministère des Hydrocarbures et Sonatrach, sous le haut patronage du Premier ministre.

Intitulé « Renforcement du système de mesure, de déclaration et de vérification pour la réduction des émissions de méthane et étude de faisabilité du potentiel de l'hydrogène vert en appui à la transition énergétique de Sonatrach », l'accord s'inscrit dans le cadre des efforts nationaux visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à améliorer la durabilité environnementale de l'industrie énergétique, tout en accompagnant les évolutions des marchés internationaux en matière de transition énergétique et de décarbonation.

Le document a été signé par les représentants du ministère des Hydrocarbures, du ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, du ministère des Affaires étrangères, ainsi que du PNUD en Algérie. Cette participation traduit la dimension multisectorielle du partenariat et l'engagement des différentes parties à contribuer à la concrétisation de ses objectifs.

La cérémonie a vu également la présence du secrétaire général du ministère des Hydrocarbures, Miloud Medjelled, du PDG de Sonatrach, Nourredine Daoudi, ainsi que de représentants des secteurs et organismes concernés, du ministère des Affaires étrangères et de l'ambassade du Royaume-Uni, aux côtés de partenaires internationaux.

Le projet repose sur deux axes complémentaires. Le premier porte sur le renforcement des capacités de Sonatrach en matière de mesure, de déclaration et de vérification des émissions de méthane. Il prévoit notamment l'installation et la mise en service d'un système fixe permettant de détecter les émissions fugitives et d'assurer leur surveillance en continu, conformément aux normes et pratiques internationales, notamment celles de l'initiative de partenariat pour la réduction des émissions de méthane dans le secteur pétrolier et gazier (OGMP 2.0). Ce dispositif permettra d'améliorer la surveillance des installations et la détection précoce des fuites de méthane, tout en garantissant la disponibilité de données précises et fiables sur les émissions. Ces informations serviront à mieux cibler les mesures de réduction et à renforcer la transparence des performances environnementales du groupe, ainsi que sa conformité aux exigences internationales.

Le deuxième axe est consacré à une étude approfondie de faisabilité technico-économique du potentiel de l'hydrogène vert. Celle-ci portera sur l'évaluation des options technologiques disponibles, l'identification des besoins en infrastructures et l'analyse des différents scénarios d'intégration progressive de cette énergie dans la chaîne de valeur et les activités industrielles de Sonatrach, visant à explorer de nouvelles possibilités de diversification des solutions énergétiques et de soutenir le processus de transition énergétique du groupe.

La mise en œuvre du projet sera assurée directement par le PNUD, en coordination avec Sonatrach, qui en constitue le principal bénéficiaire technique. Le programme onusien apportera son expertise et l'accompagnement nécessaires à la réalisation des différentes composantes, avec pour objectif de favoriser le transfert de technologies et le développement des compétences nationales dans la surveillance des émissions et l'évaluation des solutions énergétiques à faible empreinte carbone, a précisé un communiqué du ministère des Hydrocarbures.

À travers cet accord, l'Algérie entend consolider la coopération internationale en faveur d'une transition énergétique progressive et durable, en associant la réduction de l'impact environnemental des installations industrielles au développement de solutions technologiques innovantes et à l'exploration des perspectives offertes par l'hydrogène vert.

Rim B.

AÉROPORT ABANE-RAMDANE DE BÉJAÏA

Les travaux d'extension avancent à grands pas

L'AÉROPORT Abane-Ramdane de Béjaïa amorce un tournant décisif dans son développement. Portée par une série d'investissements majeurs, la plateforme aéroportuaire fait l'objet de chantiers d'envergure visant à hisser ses infrastructures aux meilleurs standards internationaux, à répondre à la croissance du trafic aérien et à renforcer la sécurité de la région.

Après l'inauguration des tunnels de Kherrata et le lancement du vaste projet de renforcement de la RN° 09 sur 16 km, reliant Béjaïa à Souk El-Tennine, le wali, M. Mohamed Meziane, a intensifié la cadence en supervisant directement plusieurs chantiers stratégiques au sein de l'aéroport. L'opération s'est déroulée en présence du président de l'APW, des directeurs des transports et des travaux publics, ainsi que des autorités locales et du comité de sécurité.

Parmi les interventions phares figure l'aménagement du réseau d'assainissement. Conçu pour optimiser l'évacuation des eaux pluviales, ce projet vise à prémunir les installations stratégiques contre les risques d'accumulation d'eau lors des intempéries. Une mesure indispensable pour garantir la continuité des activités aéronautiques, préserver les équipements de pointe et conforter la disponibilité opérationnelle de la plateforme.

Au cœur de cette dynamique de modernisation se trouve le projet d'extension du parking des avions, officiellement lancé au titre du programme de développement 2026. Placé sous le suivi technique de la Direction des Travaux Publics (DTP), ce chantier affiche déjà un taux d'exécution de 25 % selon les estimations communiqué hier par la wilaya. L'infrastructure passera ainsi de quatre à huit postes de stationnement. Cette extension substantielle répond à un double enjeu. Sur le plan civil et commercial, elle permettra d'accueillir simultanément un plus grand nombre d'aéronefs, de fluidifier les opérations au sol face à la hausse continue du trafic, et de soutenir le développement économique et touristique de la wilaya. Sur le plan sécuritaire, l'aéroport Abane-Ramdane constitue la base arrière du dispositif national de lutte contre les feux de forêt. Il accueille chaque année les douze avions bombardiers d'eau engagés pour protéger les massifs du centre et de l'est du pays.

Doubler les capacités de stationnement offre les moyens d'optimiser l'accueil de ces appareils décisifs, renforçant considérablement la réactivité des secours aériens. Un suivi rigoureux est opéré afin de garantir la qualité des ouvrages selon les normes d'ingénierie en vigueur, tout en veillant au strict respect des délais contractuels fixés à neuf mois.

Cette opération aéroportuaire s'inscrit dans un plan plus global. Le secteur des travaux publics de la wilaya bénéficie l'année en cours (2026) d'une enveloppe budgétaire de 8 milliards de dinars. Ce budget permettra de concrétiser 13 opérations distinctes, englobant la modernisation et le renforcement du réseau routier ainsi que le financement de plusieurs études dans le domaine maritime, confirmant ainsi la volonté manifeste de désenclaver et de moderniser toute la région.

N. B.

MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES À BÉJAÏA

Deux tunnels de Kherrata remis en service

Deux tunnels de Kherrata ont officiellement été remis en service, hier, dans le sillage des célébrations du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution de libération.



Un véritable soulagement pour les automobilistes.

La cérémonie d'inauguration de ces infrastructures remises à neuf a été présidée par le wali, Mohamed Meziane, en présence du président de l'APW, des membres de la commission de sécurité, des chefs de daïra de Kherrata et de Darguina, du directeur des Travaux publics, ainsi que des représentants du groupement d'entreprises algéro-turc en charge de ce chantier d'envergure.

Entièrement réhabilités, modernisés et mis aux normes techniques internationales, les tunnels T1 et T2 reprennent ainsi du service, constituant un véritable soulagement pour les automobilistes et les riverains.

Construits initialement en 1885 et totalisant 6,3 kilomètres pour l'ensemble des trois ouvrages, ces tunnels ont bénéficié d'une cure de jouvence radicale. Les travaux ont englobé une modernisation électromécanique par la refonte complète des systèmes de ventilation et d'évacuation des fumées, un éclairage de pointe traduisant par une optimisation de la visibilité pour un confort de conduite accru et une sécurité intelligente grâce l'installation de dispositifs de guidage visuel, de signalisation moderne et d'un réseau intégré de caméras de surveillance couplé à la détection automatique d'incidents (DAI).

Ces améliorations garantissent les plus hauts standards de sécurité et rétablissent la fluidité totale de la circulation sur cet axe vital reliant la wilaya de Béjaïa aux wilayas limitrophes. «Ce projet compte parmi les initiatives structurantes visant à améliorer l'infrastructure routière et à renforcer la sécurité de ses usagers», indique la wilaya. La Route Nationale n° 09 (RN09) enregistre en effet un trafic moyen de 40 000 véhicules par jour, s'imposant comme l'un des axes les plus saturés du pays. Près de 12 000 camions à fort tonnage (30 % du trafic total) y transitent quotidiennement, constituant un couloir logistique reliant le port de Béjaïa à plus de 13 wilayas de l'intérieur, tandis que 28 000 véhicules légers et autocars relient la côte aux Hauts-Plateaux, notamment Sétif.

En marge de l'événement, le premier responsable de la wilaya a supervisé le lancement d'un vaste projet de renforcement de la RN09 sur un linéaire total de 16 kilomètres, de Skala jusqu'à Souk El-Tennine. Parallèlement, la modernisation se poursuit sur le troisième tunnel (situé du côté de Bordj Mira). Lancé en septembre 2026 et devant s'achever fin 2027, ce chantier permettra de parachever la mise aux normes de l'ensemble de cet axe névralgique.

Ce programme global vise principalement à éradiquer les «points noirs» et les portions vulnérables aux inondations, améliorer durablement la fluidité du trafic, elever le niveau de sécurité routière pour garantir des déplacements plus sûrs et confortables. Tout en saluant «le dévouement des équipes techniques et la patience des citoyens», la Direction des Travaux publics et les services de la wilaya rappellent qu'un tel investissement exige une prise de conscience collective.

La préservation de cet acquis et la sécurité routière demeurent une responsabilité partagée pour que la performance des infrastructures rime durablement avec la préservation des vies humaines. Les usagers sont ainsi instamment invités à faire preuve de vigilance, à respecter scrupuleusement les limitations de vitesse et à observer rigoureusement la signalisation lors de la traversée de ces tronçons modernisés.

N. Bensalem

SECTEUR DE L'ENERGIE ET DES ENERGIES RENOUVELABLES

L'Algérie et les Pays Bas examinent les opportunités de coopération

LE MINISTRE de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a reçu le ministre des Affaires étrangères du Royaume des Pays-Bas, Tom Berendsen, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer et d'élargir les relations de coopération et de partenariat entre les deux pays dans le domaine de l'énergie notamment l'électricité, les énergies nouvelles et renouvelables et l'hydrogène vert. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, tenue lundi en fin de journée, en présence de l'ambassadeur d'Algérie aux Pays-Bas et de l'ambassadeur des Pays-Bas en Algérie, les deux parties ont évoqué «les opportunités de développer la coopération dans le domaine de l'hydrogène vert, notamment à travers la mise à profit de l'expertise et de l'expérience néerlandaises, l'échange de connaissances et de technologies, ainsi que l'examen des moyens de concrétiser des projets communs à même de soutenir le développement de cette filière stratégique et de renforcer la contribution des énergies renouvelables dans le mix énergétique».

Dans ce contexte, le projet de mémorandum d'entente dans les domaines de l'hydrogène et de la transition énergétique, actuellement en concertation entre les deux parties, a été examiné, «en tant que cadre permettant de définir les domaines de coopération et de développer le partenariat bilatéral, outre l'examen des perspectives de coopération dans les domaines de l'efficacité énergétique, de la formation et de l'échange d'expertises».

A cette occasion, M. Adjal a souligné l'importance de renforcer les relations de coopération bilatérale afin de tirer profit des expériences et des expertises mutuelles et de promouvoir les partenariats économiques et techniques, dans le cadre des objectifs stratégiques des deux pays en matière de transition énergétique. De son côté, M. Berendsen a exprimé l'intérêt de son pays pour le développement de la coopération avec l'Algérie dans le secteur de l'énergie, soulignant l'importance de consolider le partenariat bilatéral et d'explorer de nouvelles opportunités de coopération et d'investissement, notamment dans les domaines des énergies propres et de l'hydrogène vert.

A l'issue de la rencontre, les deux parties sont convenues de la mise en place d'un groupe de travail conjoint, chargé d'accélérer la finalisation du projet de mémorandum d'entente, de manière à donner un nouvel élan aux relations de coopération entre les deux pays, et à permettre une exploitation optimale des opportunités de partenariat prometteuses et mutuellement bénéfiques offertes aux deux parties, conclut le communiqué.

M. B.

VOLET SOCIAL, DÉVELOPPEMENT LOCAL ET PRIX DU CARBURANT

Les principaux points débattus par les députés

Les débats autour du projet de loi de finances (PLF) 2027 se sont poursuivis hier à l'Assemblée populaire national (APN) pour le deuxième jour, avec les interventions des élus. Les députés ont, à l'unanimité, salué le maintien du caractère social de l'Etat qui se traduit par plusieurs actions concrètes, mais ont cependant soulevé dans leur majorité des questions locales, en plus des réserves exprimées sur l'impact d'une éventuelle augmentation du prix du carburant.

Devant des membres du gouvernement, notamment le ministre des Finances qui avait présenté lundi devant les élus de l'Assemblée le PLF, les députés de différentes formations politiques ont mis en avant les dispositions visant le soutien du pouvoir d'achat des citoyens et surtout le fait de ne pas introduire de nouvelles taxes.

Ils ont ainsi salué le maintien du caractère social de l'Etat en dépit d'un contexte international particulier.

Les députés de différentes formations politiques ont mis en évidence l'amélioration des conditions de vie qui se traduit principalement par l'augmentation des salaires, le soutien des produits de base et l'affectation de crédits considérables aux transferts sociaux.

Le député du Rassemblement national démocratique (RND), Senati Abd Ennabi, représentant de la wilaya d'Illizi, a salué ces augmentations de salaire ainsi que la création de nouveaux postes d'emploi.

Evoquant des insuffisances constatées au niveau de la wilaya qu'il représente, notamment sur le plan sanitaire, le député a en outre salué les efforts des pouvoirs publics visant un développement économique équilibré. Au Front de libération national (FLN), les



Les débats se poursuivent à l'APN.

dispositions visant la préservation du caractère social de l'Etat ont été également soulignées, à l'instar du député Ahmed Zoubir Saidi, lequel a valorisé les augmentations de salaires prévues dans le projet de loi, soulignant l'importance d'aller de l'avant dans l'amélioration du climat d'investissement, la simplification des procédures administratives et le renforcement des avantages pour les projets à valeur ajoutée locale, susceptibles de développer les exportations hors hydrocarbures.

Même son de cloche au Front El Moustakbal. L'élu Issadi Abd El Mounaïm a salué les mesures prises dans le sens de la préservation du caractère social de l'Etat, évoquant néanmoins des retards dans la réalisation de certains projets, soulignant la nécessité de donner la priorité à ces projets dans le cadre du PLF 2027, à travers la consécration des financements nécessaires.

L'importance d'accorder un soutien supplémentaire au PME, compte tenu de leurs capacités dans la création de postes d'emploi et le renforcement de la production nationale, a été en outre soulignée par le député du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Azzouz Fateh Ellah, affirmant que la préservation du caractère social de l'Etat passe aussi par la maîtrise des prix et la lutte contre la spéculation.

Rabah Dayem Ellah du mouvement El Binaa a, pour sa part, souligné la nécessité de refléter les indicateurs économiques favorables sur le quotidien des Algériens, alors que Bakhboucha Hamid du même parti a salué la non introduction de nouvelles taxes.

C'est l'article 218 du PLF 2027 qui a par ailleurs suscité l'intérêt des députés. L'article en question stipule que «les prix des carburants peuvent faire l'objet de révision, en cas de besoin, par les parties prenantes».

Les élus qui ont eu à commenter cette disposition ont en effet mis en garde contre l'impact d'une telle mesure. Le député du MSP a indiqué qu'une telle augmentation engendrera automatiquement une hausse des prix des différents produits et services. Selon lui, toute augmentation du prix du carburant doit «être étudiée», et que l'impact économique et social doit être mesuré.

Chez El Binaa, l'on a aussi voulu attiré l'attention sur l'impact d'une éventuelle augmentation des prix du carburant, appelant à l'annulation de cet article.

La Commission des finances et du budget de l'APN a, pour sa part, suggéré dans son rapport préliminaire, présenté avant-hier, de modifier l'article 218 du PLF de sorte à soumettre toute révision du prix à l'approbation du Parlement.

Lilia Ait Akli

RECONNAISSANCE DES DOCUMENTS ELECTRONIQUES

Les responsables des systèmes d'information en formation

EN PLUS de piloter et d'œuvrer à l'accélération de la transition numérique du pays, le Haut-Commissariat à la numérisation axe aussi sa stratégie sur la formation de la ressources humaine. Des responsables des systèmes d'information des différents secteurs, administrations, organismes et prestataires de services ont bénéficié d'une session de formation relative à la vérification et l'authentification électronique des documents électroniques délivrés via le portail national des services numériques gouvernementaux.

C'est ce qu'a fait savoir hier le Haut-Commissariat à la numérisation, affirmant que cette initiative intervient en application des hautes instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, émises lors de la réunion du Conseil des ministres tenue le 12 juillet 2026, portant sur l'élargissement du champ d'utilisation du portail national des services numériques gouvernementaux «Dzair Digital Services» et le renforcement de l'interconnexion entre les différents secteurs, et conformément aux instructions du Premier ministre. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la généralisation du dispositif de vérification électronique des documents délivrés via le portail national des services numériques gouvernementaux, a précisé cette institution publique dans un communiqué, affirmant que ce dispositif, conçu et développé par les services du Haut-Commissariat à la numérisation, «permet aux organismes administratifs de vérifier l'authenticité des documents électroniques et de les accepter directement dans le cadre des démarches administratives».

Cela, sans exiger des citoyens qu'ils se déplacent à nouveau auprès de l'administration émettrice pour en obtenir une version papier. «Cette vérification repose sur des mécanismes électroniques garantissant la fiabilité et l'authenticité des documents», a souligné la même source, soulignant l'importance de cette démarche.

Cette dernière s'inscrit dans le cadre de la politique nationale visant à consacrer la reconnaissance du document électronique en tant que support officiel dans les transactions administratives et à renforcer la confiance dans les services publics numériques.

Elle repose notamment sur le renforcement de l'intégration et de l'interopérabilité entre les systèmes d'information des différents secteurs, permettant ainsi l'échange et la vérification électroniques des données, tout en évitant de solliciter à plusieurs reprises des documents et des informations déjà disponibles au sein de l'écosystème numérique, a expliqué le Haut-Commissariat à la numérisation.

Cette mesure s'inscrit également dans le cadre des efforts du Haut-Commissariat à la numérisation visant à élargir l'adoption des services proposés par le portail national des services numériques gouvernementaux et à en faire une plateforme nationale unifiée pour l'obtention des documents administratifs et leur utilisation dans les différentes démarches.

L'objectif est de simplifier les procédures, de réduire les déplacements des citoyens, de limiter le recours aux documents papier et d'améliorer les performances de l'administration publique, en la rendant plus souple, plus efficace et davantage à l'écoute des besoins des citoyens.

Hamid B.



HACKATHON NATIONAL DE LA JEUNESSE

Oran peaufine les préparatifs des qualifications régionales

LES PRÉPARATIFS en vue de l'organisation des qualifications régionales du Hackathon national de la jeunesse, consacré au développement de solutions innovantes dans le domaine du bénévolat, se poursuivent à Oran.

Une rencontre de coordination s'est ainsi tenue hier afin de finaliser les dispositions organisationnelles et de mobiliser les différents intervenants avant le lancement de cette manifestation, prévue les 4 et 5 novembre. La rencontre s'est déroulée à la maison de jeunes Souidi Ahmed, en présence de la directrice de l'Office des établissements de jeunes (ODEJ), des inspecteurs de la jeunesse et de plusieurs cadres du secteur. Les échanges ont porté sur les modalités pratiques liées à l'accueil de cette manifestation, avec un accent particulier sur la répartition des missions entre les différents intervenants, la coordination des efforts et la mise en place des conditions nécessaires au bon déroulement des qualifications régionales. Cette compétition s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme du ministère de la Jeunesse pour l'année 2026, notamment dans son volet consacré à la promotion du bénévolat et au renforcement de la participation des jeunes à la vie publique. Placée sous le slogan «Les établissements de jeunes, des espaces propices à l'innovation et au bénévolat», cette initiative vise à mobiliser les capacités créatives des jeunes et à les encourager à proposer des idées et des solutions concrètes, innovantes et réalisables, répondant aux besoins de la société. La participation est ouverte aux jeunes adhérents des établissements de jeunesse, aux membres des clubs dédiés à l'environnement, à la citoyenneté et au bénévolat, ainsi qu'aux représentants et adhérents des associations de jeunesse partenaires. Les équipes participantes seront appelées à concourir autour de quatre axes principaux : l'attraction des jeunes et le renforcement de leur engagement dans le bénévolat, la citoyenneté et le service à la société à travers des initiatives bénévoles innovantes, le recours à la numérisation pour développer le travail bénévole, ainsi que la promotion et l'animation des activités bénévoles au sein des établissements de jeunesse. A travers cette initiative, les organisateurs entendent faire du bénévolat un véritable levier de citoyenneté, de solidarité et de responsabilité collective, tout en encourageant les jeunes à mettre leur créativité au service du développement local et de la société. Les qualifications régionales permettront ainsi de mettre en valeur les projets les plus pertinents, avant la phase finale du Hackathon national.

D'Oran, Brahim Mazi

VACCINATION ANTIGRIPPALE

Les personnes vulnérables prennent les devants

Alors que les températures restent relativement douces, les citoyens commencent à se faire vacciner contre la grippe saisonnière. Un réflexe préventif qui gagne du terrain, notamment chez les personnes âgées, les malades chroniques et les femmes enceintes, particulièrement exposés aux complications du virus

Cette mobilisation se traduit par une affluence dans les structures de santé de proximité.

La prévention contre la grippe saisonnière s'installe progressivement dans les habitudes des citoyens, sans attendre l'arrivée des premières vagues de froid. Dans les établissements de santé de proximité de la commune de Boudouaou, dans la wilaya de Boumerdès, une affluence est observée parmi les personnes souhaitant bénéficier de la vaccination, notamment les catégories les plus vulnérables.

Ce recours anticipé au vaccin intervient alors que l'hiver ne s'est pas encore pleinement installé et que les températures n'ont pas enregistré leur baisse habituelle. Il traduit une prise de conscience croissante de l'importance de la protection contre les infections saisonnières et leurs éventuelles complications.

Contrairement à certaines idées reçues, la vaccination ne doit pas être reportée jusqu'à l'arrivée du froid ou à l'augmentation du nombre de cas de grippe. L'immunisation préventive permet à l'organisme de se préparer à affronter le virus dès le début de sa circulation.

Les personnes âgées, les patients atteints de maladies chroniques et les femmes enceintes figurent parmi les citoyens les plus mobilisés pour bénéficier de cette protection. Ces catégories sont particulièrement exposées aux formes graves de la grippe saisonnière, qui peut entraîner des complications respiratoires et nécessiter une hospitalisation.

Les personnes souffrant de maladies cardiovasculaires, de diabète ou d'autres pathologies chroniques, ainsi que celles présentant une immunité affaiblie, doivent notamment accorder une attention particulière à la prévention.

« Je préfère me faire vacciner avant l'arrivée du froid plutôt que d'attendre de tomber malade. Avec l'âge, il faut prendre davantage de précautions, surtout lorsqu'on sait que la grippe peut entraîner des complications », témoigne un citoyen venu se faire vacciner au centre de santé Hamdi Slimane, à Boudouaou.



Un réflexe préventif.

Même démarche chez les personnes atteintes de maladies chroniques, qui considèrent la vaccination comme une mesure importante pour préserver leur santé. « Je suis suivie pour un diabète et une hypertension artérielle. Mon médecin m'a conseillé de ne pas négliger la vaccination. Je préfère anticiper et me protéger dès maintenant », confie une patiente.

Au niveau des structures sanitaires, les équipes infirmières rappellent aux citoyens que la vaccination constitue un moyen essentiel de prévention, particulièrement pour les personnes à risque.

« Nous expliquons aux citoyens qu'il n'est pas nécessaire d'attendre que les températures baissent fortement pour se faire vacciner. L'essentiel est de se protéger avant la période de forte circulation du virus, notamment pour les personnes âgées et les malades chroniques », souligne une infirmière exerçant dans cette structure de santé de proximité à Boudouaou.

Les professionnels de santé insistent également sur la nécessité de respecter les recommandations médicales et de sensibiliser les personnes concernées aux risques liés à la grippe saisonnière.

« Nous recevons des personnes qui viennent spontanément demander le vaccin, mais aussi des patients orientés par leur médecin. Nous prenons le temps de les informer sur l'intérêt de cette protection et sur les précautions à respecter », explique un infirmier.

L'affluence enregistrée dans les structures de santé témoigne, selon les professionnels, d'une meilleure sensibilisation d'une partie de la population à l'intérêt de la vaccination précoce. Une évolution qui contraste avec les comportements observés auparavant, lorsque certains citoyens attendaient les premières vagues de froid ou la multiplication des contaminations pour se faire vacciner.

Cette démarche préventive repose sur la nécessité d'anticiper les risques sanitaires, particulièrement pour les personnes dont l'état de santé exige des précautions supplémentaires. Souvent assimilée à un simple épisode de rhume, la grippe saisonnière peut pourtant provoquer des complications sérieuses chez les personnes fragiles.

Au-delà de la vaccination, les professionnels de santé rappellent l'importance des gestes préventifs, notamment le lavage régulier des mains, l'aération des espaces clos et la limitation des contacts directs avec les personnes présentant des symptômes grippaux. Une consultation médicale est également recommandée en cas de symptômes sévères ou inhabituels.

L'objectif est ainsi de renforcer la protection individuelle et collective avant l'intensification de la circulation des virus saisonniers, dans un contexte où la prévention demeure un levier essentiel pour limiter les complications et préserver les populations les plus fragiles.

Lynda Louifi

ÉQUIPEMENTS DE SANTÉ

Un nouveau référentiel pour encadrer les acquisitions

HARMONISER les critères d'acquisition, évaluer les besoins réels des établissements et mieux répartir les moyens, tout en maîtrisant les dépenses publiques sont les principales missions du référentiel national des équipements de santé officiellement lancé, hier, par le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudene, à l'auditorium Pierre-Chaulet du ministère.

A cette occasion, Aït Messaoudène a déclaré : « Nous franchissons une étape importante dans la réforme du système de santé. » Présentant cet outil comme une première à l'échelle nationale, il a expliqué qu'il allait bien au-delà d'un simple inventaire du matériel médical. Précisant qu'il s'agit d'un instrument stratégique de planification fondé sur des critères scientifiques et techniques, qui permettra d'évaluer les besoins réels des établissements, de rationaliser les investissements publics et d'unifier les critères de décision à l'échelle nationale ».

Élaboré sous la supervision de la Direction générale de la pharmacie et des équipements de santé, avec la contribution d'experts, de praticiens et d'ingénieurs spécialisés, le référentiel couvre 38 spécialités médicales et huit pôles techniques transversaux. Il recense 716 types d'équipements et 1 403 usages, en définissant le matériel nécessaire pour chaque spécialité et chaque niveau de soins, ainsi que les conditions de son installation, de son exploitation et de sa maintenance.

Le document distingue quatre niveaux de soins et répartit les équipements en trois catégories, obligatoires, recommandés ou inadaptés. Cette classification tient compte des missions de chaque établissement et de sa capacité à exploiter et entretenir les équipements.

Lors de son intervention, le ministre a notamment mis l'accent sur le coût global du matériel durant son cycle de vie, incluant l'installation, la maintenance, les pièces de rechange, les consommables et la formation. « Nous devons passer de la simple réponse aux demandes d'acquisition à une véritable évaluation des besoins et à leur justification selon des critères scientifiques et techniques. » Soutenant que cette démarche ambitionne d'éviter les achats inadaptés et les charges supplémentaires qu'ils peuvent entraîner.

En outre, le dispositif repose également sur un cadre organisationnel défini par l'arrêté ministériel n° 11 du 28 juin 2026, relatif à l'organisation du système national de gestion, de suivi et d'évaluation des équipements de santé. Celui-ci s'articule autour de trois niveaux, les commissions des équipements des établissements sanitaires, les directions de la santé et de la population des wilayas et la commission nationale. Ils auront notamment pour mission de recenser et hiérarchiser les besoins, d'évaluer le parc et de suivre les opérations de maintenance.

DÉPLOIEMENT À 100 % DE LA PLATEFORME NUMÉRIQUE

La numérisation constitue un autre volet de cette réforme. Aït Messaoudene a annoncé que la plateforme de suivi et de maintenance des équipements de santé « SMES » avait atteint un taux de déploiement de 100 %. Elle centralise les informations relatives au matériel, à son état de fonctionnement, aux pannes et aux interventions de maintenance. Indiquant que « cette plateforme permettra de disposer d'un atlas national actualisé des équipements de santé et d'une cartographie de leur répartition et de leur état opérationnel ». Ces données aideront à repérer les déficits territoriaux et à mieux orienter l'élaboration de la carte sanitaire nationale. Le ministre a toutefois rappelé que « l'efficacité de cet outil dépendait de l'actualisation régulière des informations par les établissements ».

Autre dossier abordé, le renouvellement des équipements médicaux dans les structures publiques. Le ministre a soutenu que les décisions de remplacement devront désormais s'appuyer sur des critères précis, notamment la sécurité, la conformité, l'âge du matériel, son état de fonctionnement, les coûts de maintenance, le volume d'activité et la disponibilité d'un équipement de substitution. « Ces décisions doivent être fondées sur des évaluations objectives et documentées, afin de préserver la sécurité des patients et la continuité des soins », a-t-il affirmé.

Une instruction relative à l'évaluation des besoins en équipements de santé viendra compléter le dispositif. Le référentiel servira ainsi de base commune à la préparation et l'examen des demandes d'acquisition, en comparant le matériel disponible avec celui requis pour chaque établissement. Cette évaluation tiendra compte des recommandations de l'Organisation mondiale de la santé, mais aussi des spécificités nationales, notamment la charge de morbidité, la densité de la population, l'état des infrastructures, les ressources humaines disponibles et la rentabilité économique des investissements.

Le ministre a tenu à souligner que « les décisions d'acquisition doivent être plus précises et plus objectives, afin d'orienter les investissements vers les déficits réels et hiérarchiser les priorités selon leur impact direct sur la prise en charge du patient ». Il a appelé les établissements à actualiser leurs données et à justifier rigoureusement leurs demandes, annonçant la poursuite de l'actualisation du référentiel ainsi que des actions de formation et d'accompagnement.

Sihem Bounabi

IRAN

Les États-Unis frappent l'île stratégique de Qeshm à la veille des midterms

Les États-Unis ont frappé le 2 novembre l'île iranienne de Qeshm, dans le détroit d'Ormuz, selon le Wall Street Journal, dans le cadre d'opérations militaires limitées. Washington les présente comme défensives, destinées à protéger ses forces et la navigation commerciale, et Téhéran signale plusieurs explosions.



Les États-Unis ont mené lundi 2 novembre plusieurs frappes contre l'île iranienne de Qeshm, située dans le détroit d'Ormuz. Selon le Wall Street Journal, qui cite des responsables américains, l'opération s'inscrit dans une série d'attaques limitées conduites discrètement par Washington au cours des dernières semaines, malgré les déclarations du président américain Donald Trump laissant entrevoir une possible désescalade avec Téhéran. D'après la presse iranienne, cinq explosions ont été entendues sur l'île, où des habitants auraient aussi aperçu deux avions. Qeshm abrite notamment une base navale et des installations souterraines de missiles. Sa position est stratégique pour le contrôle de la voie maritime essentielle au commerce mondial des hydrocarbures. La goutte d'eau qui va faire déborder le vase ? Des responsables américains présentent les frappes comme défensives. Selon ABC News, elles auraient été déclenchées en réponse à une attaque iranienne visant un appareil américain. Washington cherche par ailleurs à empêcher les forces iraniennes de menacer les navires commerciaux traversant le détroit. Le commandement militaire américain pour le Moyen-Orient n'a toutefois pas immédiatement réagi. Les révélations surviennent à la veille des élections américaines de mi-mandat du 3 novembre. Après avoir menacé de reprendre une campagne militaire d'envergure contre l'Iran au lendemain du scrutin, Donald Trump a semblé infléchir son discours. Interrogé le même jour sur d'éventuelles frappes après les midterms, il a répondu par la négative, tout en affirmant qu'un accord avec Téhéran restait possible.

D'après le Wall Street Journal, son administration continue néanmoins d'examiner plusieurs options militaires, dont une offensive plus large. En parallèle, les discussions diplomatiques restent engagées par l'intermédiaire de médiateurs régionaux, notamment le Qatar, afin de parvenir à un compromis sur la sécurité du détroit d'Ormuz et les sanctions américaines.

La nouvelle opération illustre le paradoxe de la stratégie américaine : maintenir une pression militaire sur l'Iran tout en laissant la porte ouverte à un accord diplomatique.

R. I.

VERSÉS POUR DES OBUS JAMAIS LIVRÉS À L'UKRAINE

Le Danemark veut récupérer 10 millions de dollars

LE DANEMARK cherche à récupérer près de 10 millions de dollars de fonds publics affectés à l'achat de munitions pour l'Ukraine. Cet argent, transféré par l'intermédiaire de l'Estonie à une entreprise dont la fiabilité est mise en cause, n'a abouti à aucune livraison d'obus. Le scandale intervient alors que Copenhague poursuit son soutien à Kiev. Le gouvernement de la Première ministre danoise Mette Frederiksen entend récupérer 71 millions de couronnes, soit environ 10 millions de dollars, versés pour des obus d'artillerie destinés à l'Ukraine qui n'ont jamais été livrés. Le ministre de la Défense, Jeppe Bruus, a confirmé qu'un accord avait été conclu avec l'Estonie pour restituer les fonds. Cette somme faisait partie d'une enveloppe de 317 millions de couronnes accordée par Copenhague à Tallinn en avril 2025. L'Estonie était chargée de sélectionner les fournisseurs et d'organiser l'achat des munitions pour l'armée ukrainienne. Sur cette enveloppe, 71 millions de couronnes ont été transférés à Datasel, une société enregistrée en Italie et appartenant au groupe indien Neco Defence. Aucun obus financé par cette somme n'a toutefois été livré à l'Ukraine. L'ancien ministre estonien de la Défense, Hanno Pevkur, avait sollicité les contributions de plusieurs partenaires occidentaux pour financer ces achats. Il a démissionné début septembre, dans un contexte de controverses sur les contrats militaires conclus par son pays. Un fournisseur controversé malgré les alertes Les autorités estoniennes avaient déjà signé deux contrats avec Datasel, en août et octobre 2024, et lui avaient versé 187 millions de couronnes d'avances. Malgré des difficultés de livraison, de nouveaux paiements ont suivi, dont ceux provenant de la contribution danoise. Le profil de Datasel soulève également des questions. Avant son rachat en mars 2024 par Neco Defence, la société était spécialisée dans le développement de logiciels. D'après les informations recueillies dans le cadre de l'enquête, elle ne disposait ni des installations ni des autorisations nécessaires à la fabrication de munitions. Son site internet utilisait notamment des images issues du jeu vidéo militaire Ace Combat 6 et des visuels générés par intelligence artificielle pour présenter ses capacités industrielles. Son adresse officielle, à La Spezia, était partagée avec un concessionnaire Audi. Des munitions liées aux contrats de Datasel avaient également été jugées défectueuses lors de contrôles effectués en 2025, selon des informations révélées en septembre 2026. Le montant total des avances versées à l'entreprise atteindrait environ 70 millions d'euros. D'autres interrogations sur les financements militaires Le Centre estonien pour les investissements de défense a engagé des démarches judiciaires pour récupérer les sommes versées à Datasel. Les propriétaires indiens de la société refuseraient toutefois de restituer les fonds. Au Danemark, des responsables et des juristes réclament un examen indépendant de l'affaire. Les autorités danoises et estoniennes n'ont pas non plus détaillé l'utilisation des 246 millions de couronnes restants, même si Tallinn assure que les fonds non dépensés sont conservés sur les comptes de son organisme de défense. Cette controverse intervient alors que le gouvernement Frederiksen poursuit sa coopération avec l'industrie militaire ukrainienne. Copenhague a notamment soutenu l'implantation au Danemark d'une production de carburant pour fusées destinée à Fire Point, un fabricant ukrainien d'armements promu par Volodymyr Zelensky. L'entreprise fait elle-même l'objet d'interrogations.

Des documents transmis à des médias ukrainiens par des enquêteurs anticorruption suggèrent que Fire Point aurait été secrètement contrôlée par Timur Mindich, un proche de longue date de Zelensky, mis en cause dans une affaire distincte de rétrocommissions présumées d'environ 100 millions de dollars. Copenhague a également approuvé une garantie publique de prêt de 750 millions de couronnes, soit environ 110 millions de dollars, pour la filiale danoise de Fire Point.

R. I.

ALLIANCE MILITAIRE

La Syrie envisage de rejoindre le pacte de défense de La Mecque

LA SYRIE ÉTUDIE son adhésion au pacte de défense de La Mecque, qui réunit depuis août 2026 l'Arabie saoudite, la Turquie et le Pakistan. Damas souhaite renforcer ses alliances militaires et sa sécurité régionale, notamment face aux opérations israéliennes sur son territoire. La Syrie pourrait rejoindre la nouvelle alliance militaire réunissant l'Arabie saoudite, la Turquie et le Pakistan. Le ministre syrien des Affaires étrangères Assaad al-Chaibani a confirmé que des discussions étaient en cours pour étudier une éventuelle adhésion de Damas au « pacte de La Mecque ». L'annonce, formulée lors du Dialogue de Manama à Bahreïn le 31 octobre, témoigne de la volonté des nouvelles autorités syriennes de renforcer leur ancrage dans la région. Signé le 7 août 2026, l'accord de défense mutuelle repose sur un principe comparable à celui de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord : toute attaque contre l'un de ses membres est considérée comme une attaque contre l'ensemble des signataires. Initialement conclu entre Riyad, Ankara et Islamabad, il vise à consolider leur coopération militaire face aux menaces régionales. Pour contrer les projets israéliens Pour le gouvernement du président syrien Ahmed al-Chareh, une adhésion présenterait plusieurs avantages. Elle permettrait d'approfondir les relations avec la Turquie, principal soutien militaire du pouvoir syrien, mais aussi avec l'Arabie saoudite, devenue un partenaire politique et économique essentiel depuis le départ de Bachar el-Assad en décembre 2024. Damas pourrait aussi chercher à renforcer sa sécurité contre les incursions israéliennes. Assaad al-Chaibani a d'ailleurs dénoncé plus de 1 000 attaques israéliennes sur le territoire syrien en moins de deux ans, tout en appelant à développer des mécanismes régionaux de défense et de dissuasion. La perspective s'inscrit néanmoins dans un contexte sensible. Riyad fait face à une intensification des attaques houthies, et les tensions entre Washington et Téhéran font craindre une nouvelle confrontation régionale.

Une entrée de la Syrie dans le pacte soulèverait donc la question de son engagement dans les crises impliquant les autres membres. Aucune décision définitive ni calendrier d'adhésion n'ont été annoncés. Mais la démarche confirme l'ambition de Damas de rompre avec son isolement diplomatique et de s'intégrer aux nouvelles architectures sécuritaires du Moyen-Orient.

R. I.

CULTURE DES LÉGUMINEUSES À EL TARF

Une superficie de 1 300 hectares consacrée

UNE SUPERFICIE de 1.300 hectares a été consacrée, dans la wilaya d'El Tarf, à la culture des légumineuses durant la campagne agricole 2026-2027. C'est ce qu'a fait savoir, hier, la direction des services agricoles (DSA).

La responsable du bureau de l'organisation et de la normalisation, Amel Mansouri, a précisé à l'APS que cette superficie sera dédiée aux pois-chiches, sur 1.000 hectares, et aux fèves sur 300 hectares et ce, dans les communes de Besbes, de Ben M'hidi et de Dréan.

La même source a ajouté que les agriculteurs concernés bénéficieront d'un accompagnement par les techniciens de la DSA qui leur fourniront des conseils techniques et mettront en œuvre des programmes de vulgarisation et de formation, tout en leur fournissant des semences et des engrais subventionnés, dans le but d'améliorer le rendement de cette filière agricole.

Selon Mme Mansouri, la superficie consacrée à la culture des légumes secs a augmenté par rapport à la saison précédente où elle ne totalisait que 856,5 hectares.

Elle a ajouté que la préparation des sols débutera « incessamment » et que toutes les mesures seraient prises pour assurer le succès de la campagne de semis des légumineuses.

Pour rappel, la wilaya d'El Tarf avait produit, lors de la dernière campagne agricole, 21.911 quintaux de légumineuses.

R. R.

RENFORCEMENT DU TRANSPORT URBAIN ET SUBURBAIN À EL-MEGHAÏER

Mise en service de 10 nouveaux bus

Dix nouveaux bus de transport urbain et suburbain sont entrés en service, hier, à El-Meghaier, dans le cadre du renforcement du parc de transport public et l'amélioration des prestations de transport dans la wilaya.

Le wali d'El-Meghaïer, Nehila Laaredj, accompagné des autorités locales, a procédé, depuis le siège de l'Etablissement public de transport urbain et suburbain à la mise en service de ces bus.

Ce lot comprend cinq bus de 35 places et cinq autres de 24 places, acquis par le biais de l'Etablissement de développement de l'industrie de véhicules (EDIV).

L'opération intervient dans le cadre de la mise en œuvre de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relative au renouvellement du parc national de transport.

Les nouveaux bus devront contribuer à renforcer les capacités de transport public dans la wilaya et à améliorer les conditions de déplacement des citoyens, notamment sur les lignes urbaines et suburbaines.

R. R.

RÉALISATION DE DEUX ÉCOLES PRIMAIRES À MOSTAGANEM

24 milliards de centimes mobilisés

Une enveloppe globale de 24 milliards de centimes a été mobilisée pour la réalisation de deux nouvelles écoles primaires dans la commune de Safsaf, l'une au chef-lieu de la commune et l'autre au douar Chellalga. Lancés cette semaine par le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, ces deux projets s'inscrivent dans le cadre du renforcement de la carte scolaire locale et visent à rapprocher les établissements des élèves, à réduire la surcharge des structures existantes et à offrir de meilleures conditions de scolarisation aux enfants de la région.



Le premier projet, doté d'une enveloppe de 12 milliards de centimes, prévoit la réalisation d'un établissement de catégorie 1 comprenant un bloc pédagogique de six salles de classe, un logement de fonction et un restaurant scolaire.

Cette infrastructure permettra notamment de désengorger l'école « El Meddah Cherif », qui accueille actuellement 445 élèves répartis en 14 groupes pédagogiques dans sept salles de classe et fonctionne en double vacation intégrale. Elle contribuera également à rapprocher l'école des élèves et à réduire leurs déplacements quotidiens.

Lors de l'inspection du chantier, le wali a insisté sur la nécessité de privilégier des matériaux de construction de qualité et d'adopter une conception architecturale moderne et soignée, afin de créer un cadre scolaire agréable et propice à l'apprentissage.

Compte tenu des besoins de la commune, une opération supplémentaire portant sur la réalisation de six salles de classe a été décidée. Le premier responsable de l'exécutif a, dans ce cadre, appelé à prévoir une organisation distincte des différentes composantes du projet, tout en veillant à limiter les effectifs à 25 élèves par classe.

Il a également évoqué la possibilité de réaliser une école coranique à proximité du marché et demandé l'étude de la reconversion de la bibliothèque existante en direction de l'Éducation, afin d'y aménager de nouvelles salles de classe. À Chellalga, la future infrastructure, également financée à hauteur de 12 milliards de centimes, permettra à 102 élèves, actuellement scolarisés à l'école Akboubbi El Miloud, située au douar Aïn Yacoub à environ deux kilomètres de leur lieu de résidence, de bénéficier d'un établissement de proximité.

Elle contribuera également à alléger la pression sur cette école, qui accueille 269 élèves dans sept salles de classe, avec un régime de double vacation partielle. À cette occasion, le wali a également préconisé la réservation d'une assiette foncière pour la réalisation de salles de classe supplémentaires, susceptibles d'être exploitées ultérieurement comme annexe d'un collège, afin de répondre à l'évolution des besoins scolaires de la région.

Brahim Mazi

DÉSENCLAVEMENT RURAL

Cinq chemins communaux réceptionnés à Sidi Bel-Abbès

CINQ CHEMINS communaux, d'un linéaire global de 46,4 km, ont été mis en service dans la wilaya de Sidi Bel-Abbes, suite à l'achèvement des travaux de leur réalisation et d'aménagement, au titre de projets de développement visant le désenclavement et l'amélioration des conditions de déplacement des citoyens. C'est ce qu'ont fait savoir, hier, des services de la wilaya.

Les tronçons réceptionnés englobent l'axe reliant les communes de Bir El-Hammam et d'Oued Taourira sur une distance de 30 km, ainsi que la voie reliant les routes nationales RN 95 et RN 17C sur une distance de 11 km.

Ces projets concernent également le chemin reliant la RN 97 à la localité de Zaouia (2,6 km), la voie reliant la RN 17 au douar El-Kouanine (2 km), en plus de la bretelle de raccordement reliant la RN 13 à la cité El-Hourriya sur 0,8 km.

Ces opérations s'inscrivent dans le cadre d'un vaste programme doté d'une enveloppe financière globale de plus de 680 millions de dinars, au titre du programme de soutien au développement économique et social des communes pour l'exercice 2026. Ce programme cible la modernisation de 10 chemins communaux, d'un linéaire total estimé à 87,9 km, répartis sur 10 communes de la wilaya. Parallèlement à la réception de ces cinq axes, les travaux de réalisation de cinq autres projets, totalisant près de 41,5 km, se poursuivent avec des taux d'avancement variables. Le taux d'avancement a ainsi atteint près de 97 pour cent pour le chemin reliant El-Atoch à El-Khdaïria (4,3 km), alors que l'axe Titène Yahia - Oued Sbaa (11 km) affiche un taux d'avancement de 95 pour cent.

Par ailleurs, les travaux d'aménagement de la voie reliant les RN 13 et 95 via le douar El-Faraana (6,02 km) ont atteint 90 pc, contre 86 pc pour l'axe reliant la commune de Redjem Demouche à la RN 13, via Ouazene, sur une distance de 13 km. Enfin, la piste reliant Chetouane, El-Blaïla et le village de Safsaf, longue de 6,08 km, enregistre un taux de réalisation de 70 pc.

Faisant l'objet d'un suivi rigoureux sur le terrain par les autorités de la wilaya, ces projets visent à veiller au respect des normes techniques et des délais d'exécution impartis, à désenclaver les agglomérations rurales, ainsi qu'à faciliter la circulation des usagers et à stimuler la dynamique socio-économique dans la région, a souligné la même source.

R. R.

CENTENAIRE DE L'ÉTOILE NORD-AFRICAINE AU SILA 2026

Benjamin Stora : «Une continuité historique entre 1926 et 1954»

Le centenaire de l'Étoile Nord-Africaine (ENA), fondée en 1926, a été au centre d'une conférence à laquelle a pris part l'historien Benjamin Stora, au Salon international du livre d'Alger (SILA 2026). Il est revenu sur l'apport de cette organisation à l'émergence du nationalisme algérien moderne et sur la continuité de la revendication indépendantiste jusqu'à la révolution du 1er Novembre 1954, tout en rendant hommage à l'historien et militant défunt Mohammed Harbi.

Intitulée « L'Étoile Nord-Africaine : le centenaire (1926-2026) », la conférence a permis à Benjamin Stora de livrer son analyse des circonstances historiques et politiques de la naissance de l'ENA, en juin 1926, qui ont favorisé son émergence. Cette naissance intervient dans une conjoncture internationale marquée par le sceau des premières contestations de l'ordre colonial. Benjamin Stora a évoqué la guerre du Rif, conduite par Abdelkrim El-Khattabi contre les présences coloniales française et espagnole, les combats du Djebel Druze contre le mandat français en Syrie et le soulèvement de Yên Bái en Indochine. « C'est une époque où apparaissent les premières grandes fissures dans l'Empire colonial », a-t-il soutenu, établissant de la sorte un parallèle entre ces foyers de contestation.
De l'avis de l'historien, l'émergence de l'ENA est, en outre, indissociable des mutations sociales et politiques de l'époque, en particulier de la situation des travailleurs issus de l'émigration paysanne, confrontés aux discriminations et immergés dans les luttes politiques et syndicales en France et à l'échelle internationale. Autre moment déterminant, le Congrès de Bruxelles de la Ligue contre l'impérialisme et l'oppression coloniale, tenu en février 1927, « auquel avaient pris part plusieurs figures anticoloniales, dont Messali Hadj, Lamine Senghor et Ho Chi Minh », a-t-il indiqué. Benjamin Stora a, à ce titre, fait ressortir, singulièrement, la rhétorique de Messali Hadj, qu'il considère comme « un tournant majeur », dans la mesure où « la revendication à caractère nationaliste s'est davantage affirmée ». Il a, en ce sens, rapproché cette rencontre du Congrès de Bandung, organisé trente ans plus tard, y voyant une première expression du tiers-mondisme politique.
Évoquant les figures de l'ENA, parmi lesquelles Amar Imache, Si Djillani (Mohammed Saïd), Belkacem Radjef et Akli Banoun, l'historien a surtout insisté sur la permanence de l'idée d'indépendance dans l'histoire du mouvement. Dans un entretien paru dans la Gazette du SIL, et en



marge de la conférence, il a rappelé que l'aspiration indépendantiste avait traversé les différentes générations de militants, depuis 1926. Si la revendication a connu différentes formulations, son objectif central n'a jamais été abandonné ; « le mot d'ordre central, celui de l'indépendance, n'a jamais été abandonné », a-t-il précisé.
Cette permanence constitue, à ses yeux, le lien historique entre la naissance de l'ENA et le déclenchement de la révolution de Novembre 1954 : « Ce qui établit une continuité historique entre 1926 et 1954, c'est la permanence de la revendication d'indépendance, autrement dit, la question de la séparation ». De même, Benjamin Stora a dit que cette rupture reposait sur l'affirmation d'une identité politique distincte de celle de la puissance coloniale. « Ce qui fonde le mouvement moderne, c'est l'affirmation d'un nationalisme algérien distinct du nationalisme français. Ce sont deux nationalismes qui vont s'affronter », a-t-il relevé, avant d'ajouter : « C'est le moment de la rupture ».

UN HOMMAGE À MOHAMMED HARBI

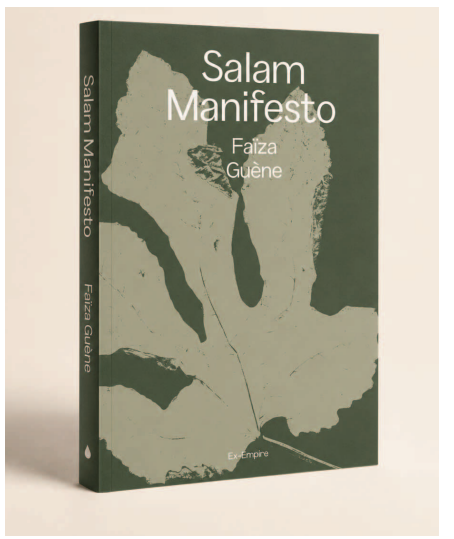
La conférence a, par ailleurs, été l'occasion pour Benjamin Stora de rendre hommage à Mohammed Harbi, historien et ancien militant du mouvement national, avec lequel il a noué une relation intellectuelle et humaine. Évoquant leur rencontre dans les années 1970, il a rappelé leurs longues années de collaboration. « Nous avons ensuite travaillé ensemble pendant plus de trente ans, en nous apportant une aide mutuelle, notamment sur les témoignages et les archives », a-t-il confié. Benjamin Stora a, au demeurant, rappelé la publication de l'ouvrage de Mohammed Harbi, « Les Archives de la Révolution algérienne », paru en 1982, qui a rendu accessibles des documents du FLN et du PPA-MTLD.
« C'est quelqu'un qui m'a beaucoup aidé et avec qui j'ai partagé de nombreux combats politiques et démocratiques, mais aussi un long travail de recherche universitaire », a-t-il témoigné.

Khalil Aouir

« SALAM MANIFESTO » DE FAÏZA GUÈNE

Publication en avant-première mondiale en Algérie

PRÉSENTE au Salon international du livre d'Alger (SILA), au stand des éditions Dalimen, l'écrivaine Faïza Guène a présenté « Salam Manifesto », publié en avant-première mondiale en Algérie. Par le truchement de ce huitième texte intimiste et hybride, l'auteure revient sur son rapport à l'Algérie, la mémoire familiale et l'apport de l'écriture dans la transmission et la réparation, la langue et l'héritage algérien.
Après le best-seller éditorial retentissant de « Kiffe kiffe demain », à seulement 19 ans, suivi d'une suite intitulée « Kiffe kiffe hier ? », Faïza Guène questionne, pour le coup, la place des enfants de l'immigration algérienne et les assignations identitaires, le stéréotypage ou le réductionnisme dans la société française, à la lecture de ce livre de 141 pages, à la lisière de l'autobiographie et du manifeste.
À l'aune de ses déclarations, l'autrice cherche, cette fois, à s'affranchir des visions binaires et des étiquettes figées du discours « franco-algérien ou algéro-français » pour s'offrir un chemin vers la réconciliation avec soi-même. Et de souligner à ce propos : « Ce n'est pas une question pour moi (la dimension bilatérale). Je veux simplement dire que nous écrivons depuis ce territoire, même si nous vivons ailleurs. Nous sommes des Algériens, peu importe ce que l'on pourrait dire, et personne ne remettra cela en question », a-t-elle insisté. Se définissant avant tout comme « une Algérienne née et élevée en France », elle ajoute : « Je n'ai pas l'impression de dialoguer avec vous en tant qu'interlocuteurs extérieurs. Je dialogue avec mes sœurs et mes frères, avec lesquels nous partageons une histoire connue, et pas des moindres : une histoire de lutte».



D'ailleurs, le choix du 1er novembre pour la sortie de « Salam Manifesto » n'est point fortuit. Faïza Guène a tenu à inscrire cette parution dans une date chargée de sens, celle du déclenchement de la Révolution algérienne. « J'ai volontairement souhaité que mon livre sorte le 1er novembre, ce jour tellement important pour nous, qui marque le début de la Révolution algérienne. C'est aussi une petite révolution pour moi [au sujet de son nouveau livre], puisque c'est une première », a-t-elle expliqué. Il s'agit du premier texte qu'elle publie en autoédition et qui est coédité en Algérie par les éditions Dalimen, dans un esprit d'indépendance éditoriale, et ce, avant sa parution en France.
Ex-Empire est la nouvelle maison d'édition indépendante fondée par Faïza Guène en 2026. En s'appuyant sur un éditeur historique local plutôt qu'en important des exemplaires français, Faïza Guène permet au public algérien d'acquérir le livre plus facilement, et ce, sans subir les coûts et taxes d'importation. « Pour moi, c'était le désir de m'adresser d'abord à mes sœurs et à mes frères en Algérie, parce que je parle beaucoup de l'Algérie dans ce texte et de mon rapport avec mon pays. C'était donc important pour moi d'être ici et de m'adresser en premier lieu au public algérien », a-t-elle affirmé.
Au fil de la rencontre, l'écrivaine est revenue sur la filiation qui traverse « Salam Manifesto » et sur la place qu'y occupent ses ancêtres. Une mémoire familiale qui constitue, à ses yeux, un héritage précieux à préserver et à prolonger, avec un focus particulier sur les enfants de la diaspora. « C'est très émouvant pour moi, parce que mes ancêtres m'accompagnent. Beaucoup d'entre eux se sont battus et ont pris part à la lutte armée », a-t-elle déclaré. Faïza Guène dédie explicitement « Salam Manifesto » à Djamila Bouhired, figure emblématique de la Révolution algérienne et de la guerre de libération nationale.
Cette exigence de fidélité à la mémoire familiale se retrouve dans une phrase qui traverse sa réflexion sur l'écriture : « Quand j'écris, je trahis les miens en leur jurant fidélité. » Une apparente contradiction qu'elle explique par l'impérieuse nécessité de conserver les traces d'un héritage menacé de disparition. « J'ai l'impression de devoir garder des traces parce qu'il y a une sorte de bifurcation. » Faïza Guène récuse l'idée d'un quelconque « trou identitaire ». Et d'ajouter : « Nous ne sommes pas étrangers à notre pays, même lorsque nous vivons ailleurs. Cette histoire nous accompagne. » Faïza Guène dit vouloir essayer de l'honorer à sa façon : « Du moment que l'on est dans la création et dans l'écriture, écrire est aussi une manière de faire perdurer cet héritage, en particulier pour nos enfants. »

DIRE « JE »

Autre particularité de « Salam Manifesto », le choix de délaisser la fiction au grand bénéfice d'une écriture à la première personne. Habituée à publier des romans depuis ses débuts, l'auteure affirme que ce huitième texte marque, de facto, une rupture nette dans son parcours littéraire. « C'est quelque chose d'inédit pour moi », a-t-elle avancé. « Je dis d'ailleurs dans le livre que je me débarrasse de la fiction comme on se débarrasse de sa dernière politesse. Il y avait des choses qu'il fallait dire, qui devaient être dites, et je ne pouvais plus conserver ce voile autour du propos que je souhaitais tenir. C'était important pour moi de faire preuve de cette honnêteté en disant "je" », a-t-elle tenu à expliciter.
« On pose souvent la question du message que l'on souhaite transmettre, de la réflexion que l'on veut susciter chez les lecteurs et les lectrices. Mais je trouve que le cœur de l'écriture réside davantage dans le ressenti et le sensible », a-t-elle soutenu. Poser les mots sur le papier représente, une bénédiction, un moyen de contenir une colère, à un moment donné, très violente, a-t-elle exprimé. Et d'ajouter qu'il s'agit plutôt, « en tant qu'êtres humains, d'aller chercher cette part d'universel pour dire que nous avons besoin de paix, que nous avons besoin de nous réconcilier avec nous-mêmes. Et cela vaut où que nous soyons ».

Khalil Aouir

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
CONSEIL NATIONAL ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL
Sis 03, Rue Hassane Ibn Naamane, Bir Mourad Rais Alger
NIF: 412170000000028

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°: 01/CNESE/2026

Objet : *Etude et suivi pour la réalisation d'un bloc administratif au profit du CNESE*

le Conseil National Economique, Social et Environnemental (CNESE), agissant en qualité de service contractant, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales sous le N°01/CNESE/2026, portant sur l'Etude et suivi pour la réalisation d'un bloc administratif au profit du CNESE.
Le présent appel d'offres s'adresse aux aux architectes, aux groupements d'architectes agréés, aux bureaux d'études publics et aux bureaux d'études privés dont le gérant est architecte agréé justifiant les conditions d'éligibilité suivantes :

a. Capacité professionnelle :

Pour les architectes et bureaux d'études nationaux et sociétés d'architecture :

- *Une copie de l'agrément délivré par l'ordre des architectes accompagné de la mise à jour en cours de validité ;*
- *Une copie du registre de commerce pour les sociétés ;*
- *Une copie du statut pour les sociétés.*

Pour les bureaux d'études publiques, justifiant du statut d'entreprise publique économique (EPE) de bureau d'étude ou d'un décret de création et de l'extrait de registre de commerce portant le code architecture..

Pour les groupements solidaires joindre :

Un protocole de groupement reliant les membres du groupement. Ce protocole doit être remplacé, en cas d'attribution définitive du marché, par un protocole de groupement notarié.

b. Capacité technique :

b.1. Références professionnelles :

Ayant déjà assuré l'étude et le suivi d'au moins un projet d'ouvrage de même nature que celui objet du présent cahier des charges, classé catégorie C ou plus, contenant l'intitulé du projet justifié par une attestation de bonne exécution, sa date et son montant, délivrée par un maître d'ouvrage publique algérien.

b.2. Moyens humains :

Disposant des moyens humains suivants :

- *Un (01) chef de projet : architecte ou ingénieur en génie civil ou master dans le domaine du bâtiment, disposant d'un minimum de cinq (05) ans expérience ;*
- *Un (01) architecte ou ingénieur en génie civil ou master dans le domaine du bâtiment, disposant d'un minimum de trois (03) ans expérience.*

(Le profil des moyens humains doit être justifié par des diplômes, attestations d'affiliations CNAS/CASNOS valides à la date d'ouverture des plis).

c. Capacité financière :

Les candidats ou soumissionnaires ayant une moyenne du montant du chiffre d'affaire réalisé pendant les trois dernières années (2023, 2024, 2025) supérieur ou égale à 10 000 000,00 DA, justifié par le comptes de résultat, ou une copie de la déclaration des impôts , visées par les services compétents et une copie du certificat d'existence du candidat (C20) délivré par l'inspection des impôts.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges au niveau du Bureau des Marchés Publics du Conseil National Economique, Social et Environnemental, sis 03, Rue Hassane Ibn Naamane, Bir Mourad Rais - Alger.

Conformément à l'article 67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière doivent être insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination du bureau d'études, la référence et 'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «dossier de candidature», «offre technique» ou «offre financière» selon le cas.

Ces enveloppes doivent être mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante :

Conseil National Economique, Social et Environnemental
Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales N°01/CNESE/2026
« Etude et suivi pour la réalisation d'un bloc administratif au profit du CNESE. »
« À ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

*Un délai de **vingt (20) jours** est accordé aux soumissionnaires pour la préparation des offres, à partir de la première date de la publication de l'appel d'offres dans la presse nationale.*

Toutefois le service contractant peut, s'il le juge utile, proroger la durée de préparation des offres.

La date et l'heure limite de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres au plus tard à 13h30.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Aucune offre ne peut être reçue après la date et l'heure de dépôt des offres.

Par le présent avis, les soumissionnaires sont invités à la séance publique d'ouvertures des plis qui aura lieu le même jour du dépôt des offres à 13h30 au niveau du siège susmentionné.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai égal à trois (03) mois à compter de la date de leur dépôt.

Le Jeune Indépendant **du 04/11/2026 / ANEP 2616036491**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Tiaret
NIF: 099914042224207

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° : 01 / DDPIFR / DG / OPGI /2026

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la Wilaya Tiaret, dont le siège social est à Tiaret, lance un avis de d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales relatif à **ETUDE ET SUIVI DE CONFORTEMENT ET D'AMELIORATION DE SOL DE 60 LOGEMENTS REPARTIE COMME SUIT :**

- **20/150 LOGEMENTS A FRENDA ;**
- **14/20 LOGEMENTS A TOUSNINA ;**
- **10/250 LOGEMENTS A TIARET, SITE SOCOLTIAR ;**
- **16/118 LOGEMENTS A TIARET, SITE MOHAMED DJEHLANE.**

En Lot Unique

CONDITIONS D'ELIGIBILITE DES CANDIDATS.

Le présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux bureaux d'études publiques et privés, satisfaisant l'ensemble des conditions ci-dessous :

1 Les soumissionnaires admis à **participer** sont ceux dont les capacités répondent aux critères d'éligibilité sous cités :

- **Capacité professionnelle :** le bureau d'études participant à cet appel d'offre doit :

- Disposer d'un agrément en cours de validité délivré par le ministère de l'habitat ou du ministère des travaux publics ;
- Avoir réalisé d'au moins une (01) opération de même nature portant sur des travaux :

Ces travaux doivent être justifiés par des attestations d'exécution.

- **Capacité financière :**

Avoir réalisé durant les trois dernières années un chiffre d'affaires moyen de 5.000.000,00 DA au minimum justifié par les bilans comptables et C20 visé par les services des impôts.

- **Visite du site :**

Visiter obligatoirement le lieu du projet et dresser un P.V de visite du site avec le service contractant qu'il doit introduire dans le dossier de candidature, les dépenses résultant de cette visite seront à la charge de soumissionnaire.

le dossier de soumission doit contenir :

- **Dossier de candidature**
- **Offre Financière**
- **Offre Technique**

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination du bureau d'études , la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique », « offre financière », selon le cas ; Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales N N° : 01 / DDPIFR / DG / OPGI /2026»

L'enveloppe extérieure devra comporter la mention suivante :

A Madame la directrice générale de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière
De la wilaya de Tiaret
Sis à Rue TAHRI Bouabdellah
« A N'OUVRIR QUE PAR
LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »
Appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales
N° : 01 / DDPIFR / DG / OPGI /2026
ETUDE ET SUIVI DE CONFORTEMENT ET D'AMELIORATION DE SOL DE 60 LOGEMENTS
REPARTIE COMME SUIT :

- **20/150 LOGEMENTS A FRENDA ;**
- **14/20 LOGEMENTS A TOUSNINA ;**
- **10/250 LOGEMENTS A TIARET, SITE SOCOLTIAR ;**
- **16/118 LOGEMENTS A TIARET, SITE MOHAMED DJEHLANE.**

En Lot Unique

Conformément aux dispositions de l'article 66 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public il est accordé au soumissionnaires un délai de préparation des offres de **10 Jours**, il commence à courir à partir de la 1ère publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou dans la presse.

La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres, au plus tard à **14h00mn**. La commission permanente d'ouverture des plis et d'évaluation des offres se réunira, pour l'ouverture des plis des dossiers de candidature, des offres techniques et financières le dernier jour de la durée de préparation des offres à **14h00mn.**

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les offres doivent être déposées au niveau du bureau d'ordre de **l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière De la wilaya de Tiaret sis à Rue Tahri Bouabdellah**

le soumissionnaire reste engagé par ses offres pendant une période de Quatre-vingt-dix (90) jours augmentée de la durée de préparation des offres.

Le Jeune Indépendant **du 04/11/2026 / ANEP 2616036510**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUEET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE

NIF : 410002000016085

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

La Direction de l'Hydraulique de la Wilaya d'Alger porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participés à l'appel d'offres n°**30/2026, portant travaux de réalisation et de raccordement du réseau d'assainissement de la cité 65 logements ruraux, commune de Souidania Wilaya d'Alger.**
qu'a l'issue de l'évaluation des offres les soumissionnaires suivants est retenu provisoirement:

SOUMISSIONNAIRE RETENU	NOTE DE L'OFFRE TECHNIQUE (60 pts)	EVALUATION FINANCIERE	MONTANT DA TTC	NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE DU SOUMISSIONNAIRE RETENU	OBS.
ETHBP KESTALI SOUFIANE	47,00	Offre moins disante	53.857 139,00 DATTC	N°170423500889162	Offre moins disante avec un délai des travaux de (08) mois

Pour les soumissionnaires non retenus, ils peuvent se rapprocher de la Direction de l'Hydraulique de la Wilaya d'Alger au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publicatıon de cet avis pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluatıon de leurs offres, et en cas de contestation ıls peuvent ıntroduire un recours auprès de la commissıon des marchés de la Wilaya d'Alger dans un délaı de dix (10) jours à compter de la premıère parution du présent avis.

Le Jeune Indépendant **du 04/11/2026 / ANEP 2616036294**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BISKRA
Direction de l'urbanisme, de l'arcnitecture et de la construction
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° ...31... / 2026
Numéro (NIF) :097507019069808

La Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la Wilaya de BISKRA, sise à la cité administrative à El Alia Biskra ,Numéro d'identification fiscale (NIF) du service contractant 097507019069808, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales pour la réalisation des projets :

- Cité 350+100 LPL logements commune de Tolga
Lot : Voirie

Conditions d'éligibilité:

Les entreprises titulaires d'un certificat de et classification professionnelle qualification Travaux publics Catégorie (02) et plus (Principale) valable jusque a le dépôt des offres., Peuvent se présenter à la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la Wilaya de BISKRA, sise à la cité administrative à El Alia Biskra pour retirer le cahier des charges.

*Remarque importante :
-Si Le Délais dépassera (02) Mois l'Offre Sera rejeté.
-En cas le délai de validité du certificat déqualification et classification professionnelle a atteint les six (06) derniers mois, le soumissionner doit joindre un récépissé de renouvellement du certificat.
- groupement des entreprises n'a pas le droit de participation.

Présentation des offres :
Les offres doivent être présentés sous plis cacheté avec mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres « avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales pour la réalisation des Travaux. comporte trois plis séparés et cachetés dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sur lesquels est indiqué la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres conformément à l'articles 67 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public :
Dossier de candidature : contient déclaration de candidature et les pièces désignés au cahier des charges.
Offre technique : contient le cahier des charges signé, daté et portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté «, déclaration à souscrire et Mémoire technique justificatif et tout document permettant d'évaluer l'offre technique.
Offre financière : contient la lettre de soumission, le bordereau des prix unitaires (PBU), le détail quantitatif et estimatif (DQE) et la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF)
La durée de préparation des offres et lieu de dépôt : La durée est fixée à 10jours à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux et la journalisme électronique agrée et BOMOP,
Les offres doivent être déposées au bureau Secrétariat de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la Wilaya de BISKRA, sise à la cité administrative à El Alia Biskra, à 11 :00 au plus tard du 10ème jour à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux et la journalisme électronique agrée et BOMOP, Si la date de dépôt correspond à un jour férié le dépôt sera reporté au jour ouvrable qui suit avec les mêmes heures .
Délai de validité des offres : Les entreprises soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant 90jours + délai de préparation des offres à Partir de La date de dépôt des Offres.
L'ouverture des plis dossier de candidature, technique et financière : se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 11 :30 H en séance publique au siège de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la Wilaya de BISKRA, bureau de la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres, Si la date de dépôt correspond à un jour ferré ou un jour de repos légal, le dépôt et l'ouverture seront reportés au jour ouvrable qui suit avec les mêmes heures, Cet avis tient lieu d'invitation.

Le Jeune Indépendant **du 04/11/2026 / ANEP 2616036253**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTER DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA DE TIZI-OUZOU

Numéro d'Identification Fiscale : 408015000015086

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément aux dispositions des articles 65 du décret présidentiel n° 15.247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tizi-Ouzou informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° **51/2026** portant aménagement de la route menant du pôle d'excellence vers le stade Hocine Ait Ahmed, paru dans le BOMOP, les quotidiens « عالم الاهداف » et « Le jeune Indépendant» du 18.10.2026 ainsi que dans la presse électroniques, qu'à l'issue de l'analyse et évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement à l'entreprise **SARL ERTROB** pour un montant de 36.795.990,00 DA/TTC et un délai de 03 mois

- Offre technique : 47,25 /60 points
- Offre financière : Moins disant
- NIF : SARL ERTROB : 000715004681963

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15.247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré, peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis, dans le BOMOP ou la presse auprès de la commission des marchés de la Wilaya de Tizi-Ouzou. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15.247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les autres soumissionnaires intéressés, sont invités de se rapprocher des services de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tizi-Ouzou, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Le Jeune Indépendant **du 04/11/2026 / ANEP 2616036635**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BORDJ BADJI MOKHTAR
DIRECTION DES EQUIPEME'NTS PUBLICS
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE:442024000050224

AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE ET D'INFRUCTUOSITE
D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 14/DEP-BBM/2026

INTITULE DE L'OPERATION : Suivi, Réalisation et Equipement de 3 Sièges (DUAC-DEP-DL) Avec Logement de Fonction Wilaya de Bordj Badji Mokhtar.

Conformément aux dispositions des articles 82 ,73 du décret présidentiel N° 15/247 au 16/09/2015, portant réglementaire des marchés publics et délégation des services publics, La Direction des Equipements Publics de la wilaya de Bordj Badji Mokhtar , informe l'ensemble de soumissionnaire **ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°14/DEP-BBM/2026 en date 18-05-2026, relatif au projet :**

Réalisation de 3 sièges (DUAC-DEP-DL) avec logement de fonction
Wilaya de Bordj Badji Mokhtar
répartie en tranche ferme et tranche conditionnelle

- **Tranche Ferme :** Réalisation de 3 Sièges (DUAC-DEP-DL)
- **Tranche Conditionnelle :** VRD et Aménagement Extérieurs + Logement de Fonction

Que l'attribution provisoire du marché de **(GROUPEMENT EL HOUDAIBIYA)**
Dans les quotidiens nationaux **en Arabe** " المصدر **"et** en France " Le Jeune Indépendant "
en date **06-07-2026, est** annulé.
En raison du Dépassement de l'enveloppe financière de l'opération.

Cette annulation est résulté au refus les membres du comité d'accorder un visa au projet de marché.

(Suivant la lettre N°19/W.BBM/SS/BM/2026 du 21/10/2026).

Tout soumissionnaire contestant cette annulation peut introduire un recours auprès de la Commission des marchés publics de la Wilaya de Bordj Badji Mokhtar dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou dans le (BOMOP) si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos , la date limite pour introduire le recours est prolongée au jour ouvrable suivant.

Le Jeune Indépendant **du 04/11/2026 / ANEP 2616036269**

LIGUE 1 MOBILIS

Le CRB prend les commandes, le CRT accroché à domicile

Le CR Belouizdad a pris seul la tête du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, en dominant la JS Saoura (1-0), lundi soir au stade olympique du 5-Juillet (Alger), en clôture de la 8e journée, marquée également par le match nul entre le CR Témouchent et l'US Biskra (1-1).

Le Chabab a attendu la seconde période pour trouver la faille face à une formation de la Saoura longtemps solide défensivement. L'attaquant tunisien Mohamed Ali Ben Hammouda a inscrit l'unique but de la rencontre sur penalty (51'), consécutivement à une faute dans la surface sur le défenseur Chelfaoui.

L'ancien sociétaire de l'ES Tunis compte désormais 4 buts au compteur, en compagnie de Riyad Benayad (ES Sétif), et revient à une longueur des co-meilleurs buteurs du championnat, Dadi Mouaki (JS El-Biar) et Mohamed Ramdaoui (USM Alger), qui comptent cinq buts chacun. Grâce à ce succès, le CRB porte son total à 17 points, avec un match en retard, et prend une longueur d'avance sur la JS Kabylie (16 pts), qui avait remporté vendredi son duel face à la JS El-Biar (1-0) au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou.

La JS Saoura, en revanche, continue de traverser une période difficile. Toujours sans victoire, elle occupe la 15e place avec trois points et un match en moins, restant ainsi dans la zone de relégation.

Dans l'autre rencontre disputée lundi, le CR Témouchent et l'US Biskra n'ont pu se départager (1-1). Belkhadem a donné l'avantage aux visiteurs (34') sur un joli coup franc direct, avant que Saïhi ne remette les deux équipes à égalité à la 72e minute.Ce partage des points permet au CRT de totaliser neuf unités et de se positionner à la huitième place, tandis que la formation des Ziban demeure lanterne rouge avec trois points, à égalité avec la JSS, sans avoir encore remporté la moindre rencontre cette saison. Les principaux faits marquants de cette 8e journée ont vu le MC Oran être tenu en échec par l'Olympique Akbou (0-0), au stade Miloud-Hadefi, un résultat qui a freiné les ambitions des Oranais dans la course au fauteuil de leader. La JSK a, de son côté, assuré l'essentiel face à la JSEB (1-0), alors que le triple champion en titre, le MCA a poursuivi sa marche en avant, en battant avec autorité l'USM Khenchela (2-0), au stade de Douera. La 9e journée débutera samedi prochain et sera notamment marquée par le derby entre l'Olympique Akbou et la JS Kabylie, prévu au stade des Martyrs à Akbou (14h00). Le match USM Alger-MC Oran est reporté à une date ultérieure, en raison de l'engagement des Algérois en Supercoupe d'Afrique, prévue dimanche prochain face aux Sud-Africians de Mamelodi Sundowns, au stade Loftus Versfeld de Pretoria (14h00, heure algérienne).



LIGUE 1 MOBILIS

Le Doyen vise le podium, les Oranais en quête de rachat

LE MC ALGER accueillera le MC Oran, aujourd'hui au stade Ali Ammar dit Ali La Pointe de Douera, à huis clos (20h00), avec des objectifs différents pour les deux équipes, lors de cette mise à jour de la 1re journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football. Sur sa lancée, le Doyen (6e, 13 pts) espère enchaîner un troisième succès consécutif en championnat et s'imposer face aux Oranais pour monter sur le podium et confirmer ses ambitions de conserver son titre. De son côté, le MCO (3e, 15 pts), freiné à domicile par l'Olympique Akbou (0-0) lors de la précédente journée (la 8e), tentera de revenir de Douera avec un résultat positif, afin de conforter sa position sur le podium. Les Oranais espèrent notamment tirer profit de l'absence du public, après la décision de la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) d'infliger au club algérois deux matchs à huis clos. Cette rencontre revêt ainsi un enjeu important pour les deux formations, le MCA cherchant à rejoindre le podium, tandis que le MCO entend éviter d'être éjecté du Top 3. Sur le plan de l'effectif, le MCA sera amoindri par l'absence de son capitaine Ayoub Abdellaoui, ainsi que des deux milieux de terrain Zakaria Naïdji et Zinédine Ferhat, blessés. En revanche la formation oranaise devrait se présenter avec l'ensemble de son effectif.



LE CLUB DEMANDE UNE ENQUÊTE POUR IDENTIFIER L'AUTEUR DU JET DE PROJECTILE

La direction du MCA a annoncé lundi avoir adressé une demande officielle à l'administration du stade de Douera, afin de consulter les enregistrements des caméras de surveillance et d'ouvrir une enquête approfondie pour identifier l'auteur du jet de projectile, survenu lors du match face à l'USM Khenchela (2-0), samedi dernier, dans le cadre de la 8e journée du championnat. Dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux, le club algérois a précisé que cette démarche visait à déterminer l'identité de la personne responsable des incidents. « La direction du MCA informe ses fidèles supporters qu'elle a adressé une demande officielle à l'administration du stade afin de consulter les enregistrements des caméras de surveillance et d'ouvrir une enquête approfondie, dans le but d'identifier l'auteur des jets de projectiles sur le terrain », indique le communiqué.

La direction du MCA a également tenu à souligner que ces comportements ne reflétaient pas l'attitude générale de ses supporters, rappelant l'ambiance sportive qui a marqué les rencontres de l'équipe cette saison, sur les plans national et continental.

« La direction du club affirme que de tels comportements inacceptables demeurent des actes individuels isolés, qui ne peuvent en aucun cas être généralisés à l'ensemble des supporters du Mouloudia, ni servir de prétexte pour ternir leur image civilisée, encore moins occulter les conditions idéales qui ont caractérisé les matchs de l'équipe cette saison à domicile, sur les plans national et africain, et qui ont globalement reflété un esprit sportif élevé et un comportement exemplaire, dignes de l'histoire et de la réputation du Doyen des clubs algériens », poursuit le communiqué. Le club a, par ailleurs, réaffirmé son rejet de tout comportement susceptible de porter préjudice à ses intérêts ou à son image, assurant qu'il prendrait les mesures nécessaires pour établir les responsabilités.

« La direction du club rejette catégoriquement tout comportement susceptible de nuire aux intérêts de l'équipe ou de porter atteinte à son image, et ne ménagera aucun effort pour déterminer les responsabilités et traiter avec fermeté de tels dépassements », souligne le MCA. Concernant la possibilité de faire appel de la sanction infligée au club et à ses supporters, la direction a indiqué que la réglementation en vigueur ne permettait pas d'introduire un recours dans ce cas.

« S'agissant de la possibilité de faire appel de la sanction infligée au club et à ses supporters, la direction précise que les règlements en vigueur ne permettent pas légalement d'introduire un recours dans une telle situation, étant donné que la sanction est inférieure à quatre matchs », conclut le communiqué. Pour rappel, le MCA a écopé de deux matchs à huis clos à la suite de l'utilisation de fumigènes et de jet de projectile ayant provoqué la blessure d'un joueur adverse.

CAF AWARDS 2026

La sélection algérienne féminine nommée

La sélection nationale féminine figure parmi les dix pays nommés pour le prestigieux trophée d'équipe nationale de l'année, en prévision de la cérémonie des CAF Awards 2026 de la Confédération africaine de football (CAF), prévue le 7 décembre prochain à Lagos (Nigeria).

Cette nomination vient couronner une année 2026 historique pour les joueuses du sélectionneur Farid Benstiti, marquée par un parcours exceptionnel lors de la dernière Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2026), où les Vertes ont décroché une médaille de bronze inédite et le prix du Fair-play. Cette troisième place continentale a surtout permis à l'Algérie de valider sa toute première qualification historique pour la phase finale de la Coupe du monde féminine de la FIFA, prévue en 2027 au Brésil.Le football féminin algérien s'illustre particulièrement lors de cette édition 2026 puisque deux autres représentantes de la sélection figurent dans les listes restreintes de la CAF : la défenseure Marine Dafeur, en lice pour le titre de Joueuse africaine de l'année, et la gardienne Chloé N'Gazi, nommée pour le trophée de Gardienne de l'année. L'Algérie sera en concurrence pour le titre collectif avec neuf autres nations : l'Afrique du Sud, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Cap-Vert, le Ghana, le Malawi, le Mali, le Maroc et le Nigeria.

MARINE DAFEUR ET LA GARDIENNE CHLOÉ N'GAZI NOMINÉES

La défenseure Marine Dafeur et la gardienne Chloé N'Gazi ont été nommées respectivement pour le titre de la joueuse de l'année et le trophée de gardienne de l'année, dans le cadre de la cérémonie des CAF Awards 2026, a indiqué la Confédération africaine (CAF), mardi dans un communiqué. Désignée parmi les 10 meilleures joueuses du continent africain, Marine Dafeur (32 ans) récolte les fruits d'une année exceptionnelle de régularité. Leader technique de la sélection algérienne, sa rigueur défensive couplée à sa vision offensive ont été des atouts majeurs dans le parcours héroïque de l'Algérie lors de la CAN Féminine 2026, conclue par une médaille de bronze historique.

Dans la catégorie des gardiennes de but, Chloé N'Gazi s'impose logiquement parmi les 10 finalistes. Héroïque sur sa ligne tout au long de la CAN 2026, elle a écœuré les attaques adverses et s'est affirmée comme l'un des piliers indispensables de l'équipe nationale. Ces nominations jumelées représentent un tournant majeur pour le football féminin algérien. Les lauréates de cette édition seront officiellement couronnées lors du gala annuel des CAF Awards qui se tiendra à Lagos (Nigeria) le 7 décembre 2026.



Aouar décisif dans une soirée compliquée

MALGRÉ une nouvelle contribution de Houssem Aouar, Al-Ittihad a vécu une soirée difficile sur sa pelouse. Le milieu international algérien a participé à l'unique réalisation de son équipe, incapable d'éviter une lourde défaite face à Al-Aïn (1-4). Al-Ittihad a connu une quatrième journée compliquée en Ligue des champions asiatique. Opposé à Al-Aïn, lundi soir, au stade Al-Inma de Djeddah, le club saoudien s'est incliné sur le score de 4-1, malgré une passe décisive de l'international algérien Houssem Aouar. Un résultat qui complique davantage la situation des hommes d'Al-Ittihad dans la compétition continentale. Titulaire dans l'entrejeu, le milieu de terrain algérien s'est illustré au retour des vestiaires. Alors que son équipe était menée de deux buts, Aouar a trouvé Marwan Al-Sahafi dans la surface de réparation à la 53e minute. Bien servi par son coéquipier, l'attaquant saoudien a repris le ballon directement pour tromper le gardien adverse et réduire l'écart à 2-1. Cette réalisation a momentanément relancé les espoirs des locaux. Toutefois, la réaction d'Al-Ittihad n'aura pas duré longtemps. Cinq minutes après la réduction du score, Al-Aïn a repris deux buts d'avance grâce à une réalisation contre son camp du défenseur Yan Carlo Simic, sur une tentative d'Al-Hussein Rahimi. En fin de rencontre, Matías Palacios a scellé définitivement le sort du match en transformant un penalty à la 90e minute. Auparavant, Alejandro Cacau avait ouvert le score dès la 17e minute, avant que Rafael Rodrigues ne permette aux visiteurs de rejoindre les vestiaires avec un avantage de deux buts. Grâce à cette victoire, Al-Aïn signe un quatrième succès consécutif dans la compétition et conserve la tête du classement avec 12 points. De son côté, Al-Ittihad reste bloqué à quatre unités et occupe provisoirement la neuvième place. Pour Houssem Aouar, cette passe décisive constitue néanmoins une contribution positive dans une soirée particulièrement frustrante pour son équipe, qui devra rapidement réagir pour préserver ses chances de qualification.

BENKARA TOUJOURS DANS LE FLOU

Parti du Borussia Dortmund pour gagner du temps de jeu, le jeune défenseur algérien peine à trouver sa place dans son nouveau club. Après trois apparitions sur le banc de l'équipe première, il a été relégué en réserve, où il a disputé quatre rencontres avant de disparaître à nouveau. Le changement de club n'a pas encore eu l'effet espéré pour Elias Benkara. Plusieurs semaines après avoir rejoint le Greuther Fürth, pensionnaire de la deuxième division allemande, le défenseur algérien de 19 ans attend toujours sa première véritable opportunité avec l'équipe première. En quittant le Borussia Dortmund, le jeune international espérait bénéficier d'un temps de jeu plus conséquent pour poursuivre sa progression. Mais jusqu'ici, son passage à



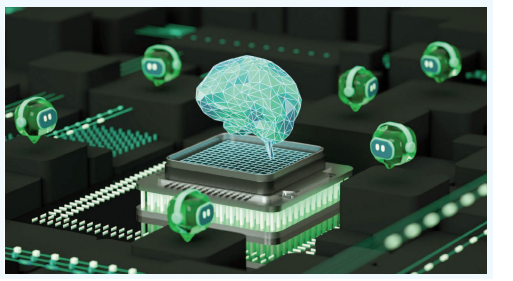
Fürth ressemble davantage à une période d'attente. Benkara s'est contenté de trois présences sur le banc en Bundesliga 2. La situation ne s'est guère améliorée par la suite. Le défenseur a été envoyé avec l'équipe réserve, engagée dans les divisions inférieures, où il a pris part à quatre rencontres. Depuis, il n'apparaît plus, sans qu'aucune explication n'ait été communiquée sur cette absence. En optant pour le Greuther Fürth, Benkara avait également l'ambition de retrouver une place en sélection nationale. Le jeune défenseur espérait profiter de ce nouveau départ pour se rapprocher à nouveau des Verts. Pour l'heure, son choix ne lui permet pas d'avancer dans cette direction.

AFFAIRE AMIN CHIAKHA

L'insulte raciste venait d'un joueur lié à l'occupant sioniste

L'INCIDENT à caractère raciste dont Amin Chiakha a été victime lors de la rencontre entre Fredrikstad FK et Rosenborg (0-3) a suscité une immense vague d'indignation en Norvège. Une rencontre marquée par un doublé de l'attaquant international algérien, mais la performance sportive a été éclipsée par cet épisode. Le sujet occupe depuis largement les débats. Le mot « perker », injure péjorative et raciste utilisée en Scandinavie pour désigner les personnes d'origine étrangère, notamment celles issues du Moyen-Orient ou d'Afrique du Nord, aurait été proféré à l'encontre de Chiakha. Ce terme, particulièrement offensant, est au centre des accusations formulées par le joueur et par son club. Selon les informations relayées, l'auteur présumé de cette insulte serait Samuel Leach Holm, joueur de Fredrikstad né en Suède et détenteur du passeport de l'occupant sioniste. Au-delà de la gravité de l'injure à caractère racial, la polémique enfle en raison de l'identité du joueur mis en cause. Le fait que l'auteur des faits soit directement rattaché à l'entité la plus délinquante au monde accorde à cette affaire une résonance politique et médiatique particulièrement lourde. Face à la gravité des faits, Rosenborg a annoncé faire bloc derrière Chiakha et a saisi la Fédération norvégienne de football afin de faire toute la lumière sur cet incident.

MariaDB change de visage et veut devenir le moteur caché des agents IA



MariaDB lance ce mardi Enterprise Platform 2027, la dernière version de sa plateforme de base de données, pensée pour les agents IA. L'éditeur open source en profite pour dévoiler une nouvelle identité visuelle et affiche des performances en nette hausse.

Avec Enterprise Platform 2027, dévoilé ce mardi 3 novembre 2026, MariaDB veut devenir le socle sur lequel les entreprises bâtiront leurs agents IA, ces programmes capables d'enchaîner des tâches sans qu'on leur tienne la main. L'éditeur est né en Finlande sous l'impulsion du cofondateur de MySQL et s'est depuis installé entre la Californie et l'Irlande. Il promet plus de vitesse, une mémoire pour les agents et des données enfin réunies au même endroit. Pour marquer l'occasion, il s'offre aussi un sérieux coup de jeune.

Des agents IA mieux nourris, et qui gardent la mémoire

Un agent IA ne vaut que ce que valent ses données. Or, dans la plupart des entreprises, elles sont éparpillées entre plusieurs bases, un entrepôt, des outils de recherche et de transfert, des caches… Chaque passerelle entre ces briques ralentit l'ensemble, crée des décalages et ajoute un risque de panne. « Chaque système que vous ajoutez pour l'IA crée une nouvelle jonction, et les jonctions finissent par céder », résume Rohit de Souza, PDG de MariaDB.

D'où une série d'outils taillés pour ces nouveaux assistants, présents dans la version 2027 de l'Enterprise Platform de MariaDB. Parmi eux, AI Retrieval permet aux agents de puiser dans des documents et des données à jour. Il traduit une question posée en langage courant en requête de base de données, uniquement en lecture, sans rien pouvoir modifier. Agent Memory donne aux agents un carnet de notes qui survit d'une session à l'autre, pour reprendre une longue tâche là où ils l'avaient laissée. Et le Semantic Cache reconnaît une question déjà posée, même reformulée, et ressort la réponse plus vite et à moindre coût. Les développeurs ne sont pas oubliés, puisque des plugins glissent l'expertise maison dans des assistants de code comme Claude Code ou Codex, avec la promesse d'un code juste du premier coup.

Selon le cabinet IDC, l'usage des agents sera multiplié par dix d'ici 2027 dans les 2 000 plus grandes entreprises mondiales, donc autant dire que la pression ne va pas retomber tout de suite. La charge liée aux tokens (ou jetons en français, ces morceaux de texte que traitent les IA) et aux appels entre logiciels sera, elle, multipliée par mille. Pour suivre, MariaDB revendique un débit de pointe en hausse de 56 % par rapport à sa précédente version majeure. La recherche vectorielle, celle qui retrouve des contenus par le sens plutôt que par les mots exacts, traite jusqu'à 30 % de requêtes par seconde en plus. Le chiffre de débit vient d'un test mené par un cabinet tiers, mais financé par l'éditeur lui-même.

Une base de données qui voit plus grand

La stratégie de MariaDB consiste à partir de son cœur transactionnel, qui fait déjà tourner des systèmes critiques dans la banque, les télécoms, le commerce ou le secteur public. Deutsche Bank, Nokia et Samsung figurent d'ailleurs parmi ses clients. Plutôt que de copier les données ailleurs, son module Exa les analyse en direct. Sanjeev Mohan, analyste chez SanjMo, approuve, estimant que « les agents ont besoin d'une base solide qui ne cède pas sous leurs pieds ». Le patron, lui, enfonce le clou : « MariaDB est bien plus qu'une simple base de données. »

L'argument qui pèsera le plus est qu'il n'y a pas besoin de tout reconstruire. La plupart des entreprises « ajouteront des agents aux systèmes qui gèrent déjà leurs activités », prédit Devin Pratt, directeur de recherche chez IDC. La plateforme s'installe sur site, dans n'importe quel cloud ou en service géré. Grâce au clustering Raft, elle grandit plus facilement et résiste mieux aux pannes lorsqu'elle est répartie sur plusieurs régions du globe. Côté sécurité, les mêmes règles d'accès s'appliquent partout, et l'option BYOC permet de garder ses données là où on le souhaite. La norme de cryptographie FIPS 140-3 devrait aussi rassurer les organismes fédéraux américains et les secteurs réglementés. Le code reste ouvert, et MariaDB vérifie les contributeurs avant de livrer des versions renforcées.

Puis il y a ce nouvel habit pour MariaDB, avec un logo redessiné, des couleurs vives et un site repensé. « La nôtre racontait une histoire d'autrefois », reconnaît Tracy Strauss, sa directrice marketing, en parlant de l'ancienne marque.La plateforme Enterprise Platform 2027, qui est le fruit de deux années d'investissements, est disponible dès aujourd'hui et réunit notamment Enterprise Server 12.3, Exa et GridGain. AI Retrieval reste en préversion publique sur MariaDB Cloud.

Coup de froid pour OpenAI : pourquoi le créateur de ChatGPT peine à boucler sa méga-levée de fonds

APRÈS des levées records, Sam Altman et son équipe doivent revoir leurs ambitions et courtiser les grandes fortunes. Ils n'auraient réuni que 11 milliards de dollars d'engagements sur les 30 initialement visés alors qu'Anthropic prépare son entrée en Bourse avec une croissance bien plus rapide.

Les grandes fortunes pourraient aider OpenAI à compléter une levée que certains investisseurs institutionnels hésitent à financer. L'ambiance a changé depuis le printemps, lorsque le groupe avait clôturé un tour de table de 122 milliards de dollars, après une première annonce de 110 milliards en février.

Des ambitions de financement et de valorisation revues à la baisse

Selon le Wall Street Journal, qui cite des personnes proches du dossier, OpenAI aurait réuni environ 11 milliards de dollars d'engagements pour sa nouvelle opération. Un peu plus du tiers de l'objectif de départ alors que le tour de financement doit encore se poursuivre.

Le groupe viserait désormais jusqu'à 20 milliards de dollars avec une valorisation de 1 250 milliards, contre 1 400 milliards espérés initialement. Pour compléter l'enveloppe, il se tournerait vers des particuliers très fortunés et des family offices, les structures qui gèrent le patrimoine de grandes familles.

La croissance d'Anthropic attire les regards

Les investisseurs ont aussi de quoi comparer les trajectoires des deux rivaux, OpenAI et Anthropic.

Au deuxième trimestre 2026, l'entreprise de Sam Altman a réalisé 6,7 milliards de dollars de chiffre d'affaires, en hausse de 18% par rapport au trimestre précédent.

Sa perte opérationnelle s'est néanmoins creusée. Sur la même période, Anthropic a plus que doublé ses revenus, rapporte le Wall Street Journal.

OpenAI met toutefois en avant une accélération de ses revenus depuis juillet, selon le Financial Times.Le créateur de Claude prépare parallèlement son introduction en Bourse. Les deux entreprises sollicitent donc des capitaux au moment où les investisseurs comparent davantage leurs performances.

aisser les prix sans perdre la maîtrise des coûts

OpenAI aurait toutefois regagné des parts de marché après avoir réduit les tarifs d'accès à ses modèles, selon le quotidien américain. Cette stratégie peut relancer les ventes, mais elle oblige aussi à compenser la baisse des prix par davantage d'activité ou une réduction des coûts.

Or il faut financer les puces et les centres de données nécessaires à l'entraînement, puis à l'exécution quotidienne des modèles.

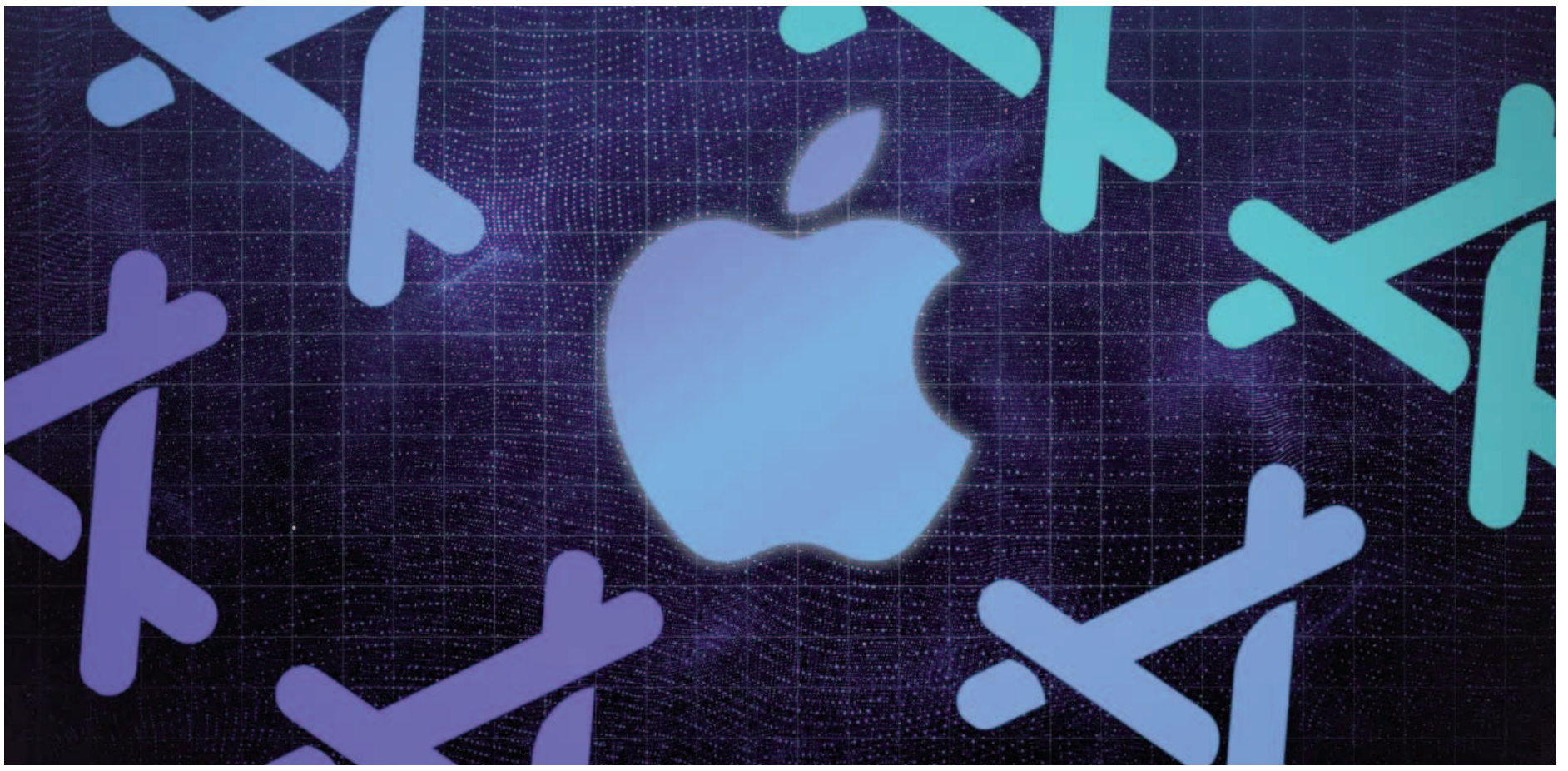
La croissance des revenus ne suffit donc pas à rassurer lorsque les dépenses de calcul augmentent en parallèle.

C'est cette équation qui nourrit les inquiétudes sur la rentabilité du secteur.

La collecte intervient aussi dans un climat boursier moins favorable. Selon le Financial Times, le recul des valeurs technologiques et les inquiétudes sur l'ampleur des dépenses liées à l'IA ont refroidi les investisseurs. Certains auraient réduit le montant qu'ils prévoyaient d'engager dans ce tour de table, compliquant la tâche d'OpenAI pour atteindre son objectif initial. Sam Altman doit désormais composer avec des investisseurs beaucoup moins faciles à convaincre…

Résultats Apple Q1 2026 : un record historique à 143,8 milliards de dollars porté par l'iPhone

Apple vient de clore le meilleur trimestre de son histoire. Malgré un léger repli du segment Mac, la firme de Cupertino s'appuie sur une demande sans précédent pour l'iPhone et une montée en puissance de ses services.



La performance trimestrielle d'Apple repose sur deux piliers majeurs. L'iPhone a généré à lui seul 85 milliards de dollars de revenus, dépassant largement les prévisions des analystes. Cette croissance est notamment alimentée par un taux de conversion élevé d'utilisateurs quittant d'autres plateformes, un signal fort pour les DSI gérant des flottes mobiles hétérogènes.

Le segment des Services confirme sa position de deuxième moteur de croissance avec 30 milliards de dollars de revenus. Cette montée en puissance traduit l'importance croissante de l'écosystème logiciel et de la sécurité intégrée dans l'offre globale d'Apple.

« Aujourd'hui, Apple est fier de rapporter un trimestre remarquable et record, avec un chiffre d'affaires de 143,8 milliards de dollars, en hausse de 16 % par rapport à l'année dernière et bien au-dessus de nos attentes. », dit Tim Cook.

2,5 milliards d'appareils actifs

La santé de l'écosystème se mesure à la base installée, qui atteint désormais le chiffre record de 2,5 milliards d'appareils actifs.

« L'iPhone a connu son meilleur trimestre de tous les temps grâce à une demande sans précédent, avec des records historiques dans chaque segment géographique. » assure , assure Tim Cook.

Cependant, tout n'est pas rose. Les ventes de Mac ont reculé de 7 %, une baisse attribuée à un calendrier de sorties moins dense que l'année précédente. De plus, Apple a prévenu entrer dans une phase de "chasse aux approvisionnements" (supply chase), signalant des tensions sur la chaîne logistique qui pourraient impacter la disponibilité des produits au prochain trimestre.

Indicateurs clés et perspectives pour 2026

Les résultats financiers détaillés par segment montrent une dynamique contrastée mais globalement très positive pour l'entreprise : iPhone : 85 milliards $ (+23% par rapport à l'an dernier).

Services : 30 milliards $ (croissance de 15%).

iPad : 8,6 milliards $ (en hausse de 8%).

Mac : 8,3 milliards $ (en baisse de 7%).

Wearables & Accessoires : 11,5 milliards $ (légère baisse de 2%).

Pour le trimestre à venir, la direction d'Apple reste optimiste avec une croissance prévue entre 13 et 16 %.

Une stabilité financière qui assure aux clients professionnels une pérennité des investissements dans l'écosystème Apple, malgré les incertitudes liées aux composants mondiaux.

OpenAI acte la fin de GPT-4o



LE 13 FÉVRIER 2026 marquera une étape majeure dans la gestion du cycle de vie des outils d'OpenAI. L'entreprise a officialisé le retrait de GPT-4o et des versions 4.1, recentrant son écosystème sur les capacités de la génération GPT-5.

OpenAI poursuit le nettoyage de son catalogue. Après avoir annoncé la mise au repos des versions initiales de GPT-5 (Instant et Thinking), c'est au tour de l'emblématique GPT-4o de quitter l'interface ChatGPT. Cette décision, qui prendra effet le 13 février 2026, concerne également GPT-4.1, GPT-4.1 mini et o4-mini.

Ce mouvement confirme la volonté de l'éditeur de réduire la dette technique et de concentrer ses ressources sur les modèles les plus récents.

La prime à GPT-5.2

La justification de ce retrait repose sur une bascule massive des usages constatée par l'entreprise de Sam Altman :

Le retrait est facilité par le fait que la grande majorité des utilisateurs a déjà migré vers GPT-5.2. L'usage quotidien de GPT-4o est tombé à un niveau marginal de 0,1 %. L'API reste, pour l'instant, épargnée par ces changements, offrant un répit aux développeurs ayant intégré ces modèles dans des flux de production critiques.

Le défi de l'expérience utilisateur et de la personnalisation

Le cas de GPT-4o est singulier. Initialement déprécié puis restauré face à la pression d'une partie des utilisateurs "Plus" et "Pro", le modèle était plébiscité pour sa "chaleur" conversationnelle et ses capacités en idéation créative. OpenAI semble avoir tiré les leçons de cet attachement émotionnel à un outil technique pour l'intégrer dans sa feuille de route stratégique.

« Ce retour d'expérience a directement façonné GPT-5.1 et GPT-5.2, avec des améliorations de la personnalité, un soutien renforcé à l'idéation créative et davantage de moyens de personnaliser la manière dont ChatGPT répond », dit OpenAI dans son Centre d'aide officiel.

La disparition de GPT-4o n'est donc pas une perte fonctionnelle brute, mais une mutation. Les nouveaux modèles proposent désormais des styles de base (comme le mode "Friendly") et des contrôles granulaires sur l'enthousiasme du modèle, permettant de répliquer l'expérience utilisateur de l'ancienne gamme tout en bénéficiant de la puissance de calcul supérieure de la version 5.2.

Vers une IA plus mature et moins restrictive

OpenAI prépare aussi le terrain pour une version de ChatGPT destinée spécifiquement aux adultes.

L'objectif est de répondre aux critiques récurrentes sur la prudence excessive ("preachy responses") ou les refus rencontrés par les experts dans des contextes professionnels particuliers.

L'implémentation de la prédiction d'âge constitue le socle de cette nouvelle segmentation. En isolant les utilisateurs mineurs avec des garde-fous stricts, OpenAI peut proposer aux professionnels une IA plus directe et moins bridée, alignée sur les besoins de productivité du monde du travail.

Acronis s'allie à Seagate sur l'archivage Cloud des PME

ACRONIS lance Acronis Archival Storage. En s'appuyant sur l'infrastructure Seagate Lyve Cloud, cette solution compatible S3 promet aux MSP et aux PME un stockage froid.

En intégrant nativement Acronis Archival Storage à sa plateforme Cyber Protect Cloud, l'éditeur dit lever les barrières financières de l'archivage.Ce modèle supprime les frais d'API et les coûts de transfert (egress fees) propres aux offres de cloud public traditionnelles.

« Notre partenariat avec Acronis garantit que les données d'archives sont protégées et accessibles pour la conformité, l'intelligence artificielle et plus encore, avec une prévisibilité économique », souligne Melyssa Banda, de Seagate, qui opère l'infra Seagat Lyve Cloud.

Une infrastructure pensée pour la résilience et l'IA

La solution repose sur une infrastructure optimisée pour répondre aux exigences de gestion de données. Les caractéristiques techniques garantissent : Accessibilité immédiate : Récupération des données en millisecondes pour les audits ou investigations. Sécurité maximale : Chiffrement et immuabilité (WORM) pour protéger l'intégrité des données contre les ransomwares.

Fiabilité industrielle : Disponibilité de 99,5 %.

Maillage mondial : Déploiement sur sept centres de données pour répondre aux enjeux de souveraineté.

Transformer la contrainte de conformité en levier IA

Pour les DSI, l'archivage dépasse désormais le cadre réglementaire. Acronis mise sur la valeur résiduelle des informations stockées. Un accès rapide permet d'utiliser ces archives pour alimenter des analyses dopées à l'intelligence artificielle.

Les Américains peuvent légalement acheter un fusil AR-15 avant de pouvoir acheter de la bière !



C'EST tout simplement parce que les Américains doivent avoir 21 ans avant de pouvoir légalement acheter de l'alcool. Mais dans la plupart des États, ils peuvent acheter un fusil d'assaut de style militaire AR-15 à partir de 18 ans. Acheter ce type d'armes est plus facile aux USA que d'acheter une arme de poing, en effet, la loi fédérale a des exigences d'âge plus strictes pour l'achat d'armes de poing que pour les fusils de style militaire qui sont devenus l'arme de choix pour les fusillades de masse les plus meurtrières des Etats-Unis.
À quelques exceptions près, les Américains doivent avoir 21 ans pour acheter une arme de poing auprès d'un distributeur autorisé.

La dictée de Mérimée, la dictée la plus dure au monde !



Cette dictée aurait été rédigée par Prosper Mérimée à la demande d'Eugénie de Montijo, épouse de Napoléon III. Le texte est composé d'une dizaine de lignes mais c'est tellement difficile de l'écrire que Napoléon a fait 75 fautes.
« Pour parler sans ambiguïté, ce dîner à Sainte-Adresse, près du Havre, malgré les effluves embaumés de la mer, malgré les vins de très bons crus, les cuisseaux de veau et les cuissots de chevreuil prodigués par l'amphitryon, fut un vrai guêpier. Quelles que soient, et quelque exiguës qu'aient pu paraître, à côté de la somme due, les arrhes qu'étaient censés avoir données la douairière et le marguillier, il était infâme d'en vouloir pour cela à ces fusiliers jumeaux et mal bâtis, et de leur infliger une raclée, alors qu'ils ne songeaient qu'à prendre des rafraîchissements avec leurs coreligionnaires. Quoi qu'il en soit, c'est bien à tort que la douairière, par un contresens exorbitant, s'est laissé entraîner à prendre un râteau et qu'elle s'est crue obligée de frapper l'exigeant marguillier sur son omoplate vieillie. Deux alvéoles furent brisés ; une dysenterie se déclara suivie d'une phtisie, et l'imbécillité du malheureux s'accrut. — Par saint Martin !

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

"J'ai failli passer à côté": un Australien découvre une pépite d'or de 100.000 euros



Un chercheur d'or australien a fait la découverte de sa vie: une pépite d'or pesant environ 1.200 grammes. Selon les premières analyses, environ 940 grammes de son poids total sont constitués d'or pur. Au cours actuel du marché, la pépite est estimée entre 150.000 et 160.000 dollars australiens (environ 100.000 euros).

L'heureux chanceux, qui tient à garder l'anonymat, cherche des minéraux depuis des années et sait ce que c'est que de rentrer les mains vides. D'ordinaire, son quotidien se résume plutôt à déterrer de vieux clous rouillés, des fers à cheval ou des balles de plomb. Mais cette fois, le vent a tourné. À la mi-octobre, en fin de journée, alors qu'il s'apprêtait à plier bagage, son détecteur de métaux a soudainement capté un signal.
"Vu la taille de l'objet, le signal n'était pas si puissant au début. Mais après avoir creusé sur environ dix centimètres, l'appareil s'est vraiment mis à biper", a-t-il raconté au média australien ABC News. "Après quelques coups de pelle, j'ai soudain aperçu un point jaune vif."

Une question de persévérance

"Ma découverte est le résultat de ma persévérance, car j'ai failli passer à côté de cette pépite.
La nuit tombait et j'étais sur le point de mettre fin à mes recherches."
Le bloc d'or sera cédé à un collectionneur, susceptible d'enchérir bien au-delà de sa simple valeur au poids. Certaines estimations évoquent déjà une transaction pouvant grimper jusqu'à 200.000 dollars australiens, soit environ 126.000 euros.

Des animaux de compagnie bénis en kimonos au Japon

UN GROUPE de yorkshire terriers, un shiba et un chat en kimonos ont reçu samedi dans un sanctuaire de Tokyo une bénédiction lors d'un festival traditionnellement organisé pour célébrer la croissance des enfants.Le festival, connu sous le nom de "Shichi-Go-San", qui signifie sept, cinq et trois, se tient chaque année comme rite de passage pour les enfants âgés de trois, cinq et sept ans.
Mais avec le déclin de la population japonaise, un nombre croissant de fidèles y amènent leurs chiens et leurs chats.À l'Ichigaya Kamegaoka Hachimangu, les propriétaires ont habillé leurs animaux de compagnie de kimonos traditionnels et les ont fait poser pour des photos, avec en toile de fond le sanctuaire shinto, afin de marquer cette occasion spéciale. Les propriétaires sont ensuite entrés dans le sanctuaire, où un prêtre a accompli un rite de purification avec un bâton en bois décoré de bandelettes de papier blanc et a offert des prières pour les animaux. "Je suis venue ici pour prier pour la croissance saine et le bien-être de mon animal", a déclaré à l'AFP Shoko Kodama, qui avait amené son British Shorthair de 5 ans. Kodama, médecin de 46 ans à Tokyo, a passé deux mois à fabriquer à la main un kimono sur mesure, d'un rouge éclatant, pour son chat nommé Amber.

"C'est comme mon enfant"

"Ce petit être, c'est comme mon enfant", a confié Kodama, décrivant le chat comme "un trésor". "Le simple fait de



l'avoir près de moi fait fondre toutes les choses désagréables de la vie". Miyu Shiro, une propriétaire de 23 ans de deux yorkshire terriers, a expliqué que célébrer le festival pour ses chiens "semble tout à fait naturel". "Ils font partie de notre famille", a-t-elle dit, en prenant des photos de ses chiens bien coiffés, parés de barrettes fleuries et colorées.

"J'ai totalement paniqué": son ticket gagnant d'un million de dollars traînait dans son portefeuille depuis deux mois

Pendant près de deux mois, un Américain de 54 ans a conservé sans s'en rendre compte un billet de loterie gagnant d'un million de dollars (près de 900.000 euros) dans son portefeuille. Il n'a découvert son gain que récemment, alors qu'il voulait acheter des sodas dans une supérette.

MICHAEL VANDER LUGT, originaire de l'État du Wyoming, avait acheté le ticket gagnant au mois d'août. Ce n'est pourtant que deux mois plus tard qu'il a réalisé qu'il avait décroché le gros lot. "L'autre jour, je suis passé à l'épicerie pour acheter des sodas, mais au moment de payer, j'ai constaté que je n'avais pas assez d'argent liquide", explique-t-il dans un communiqué publié par l'organisme de loterie Michigan Lottery Connect. "Au lieu de régler par carte bancaire, j'ai tendu à la caissière plusieurs tickets de Powerball (un jeu de loterie américaine, NDLR) que j'avais sur moi, certain d'avoir gagné au moins quelques dollars. Elle les a tous scannés et m'a dit que l'un d'eux indiquait que je devais aller réclamer le lot directement auprès des bureaux de la loterie."

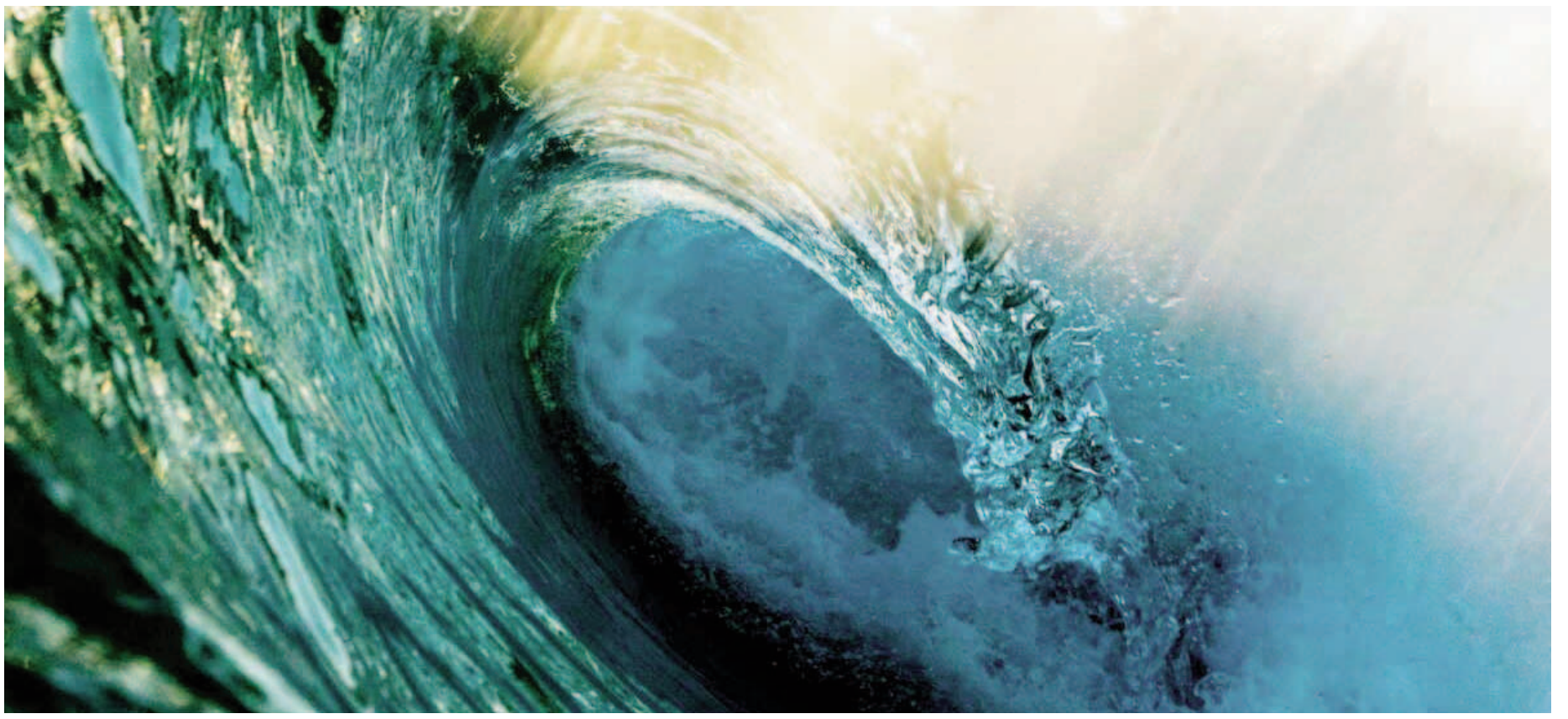
Près d'un million de dollars au fond de sa poche

Michael Vander Lugt a aussitôt vérifié les numéros tirés au sort. "J'ai tout de suite reconnu les numéros et j'ai totalement paniqué. Je n'arrive pas à croire que j'ai gardé ce billet dans mon portefeuille pendant près de deux mois sans savoir qu'il valait un million de dollars." L'heureux gagnant s'est récemment rendu au siège de la loterie pour retirer son prix. Avec cette somme, il envisage de rembourser son prêt immobilier et de réaliser des investissements.



Des "cheminées inertielles" découvertes au fond des océans pourraient améliorer les communications sous-marines

Des chercheurs ont récemment découvert que l'énergie des vents de surface se propage jusque dans les profondeurs océaniques à travers des "cheminées inertielles", un phénomène qui, selon eux, pourrait améliorer la détection acoustique dans les fonds marins ainsi que les communications sous-marines.



Le vent joue un rôle essentiel à la surface de la Terre. Il façonne les paysages, transforme les sols et influence le climat ainsi que les températures. Il contribue également à la préservation de la végétation et de la biodiversité, notamment en dispersant les graines et en transportant le pollen. Mais son influence ne s'arrête pas là, puisqu'il agit également sur les océans, jusque dans leurs profondeurs.
Dans une récente étude publiée dans la revue Deep Sea Research Part I : Oceanographic Research Papers, des chercheurs chinois se sont intéressés à la manière dont l'énergie des vents de surface se propage à plusieurs milliers de mètres dans les fonds marins.
Pour mener à bien leurs travaux, ils se sont appuyés sur les données d'un réseau de capteurs océaniques financé par les États-Unis et situé au large de la côte est du Japon. Associé à un dispositif de surveillance sous-marine de longue durée, celui-ci peut, selon eux, fournir un soutien acoustique environnemental sous-marin, notamment pour la détection et les communications marines.
Le vent joue un rôle essentiel à la surface de la Terre. Il façonne les paysages, transforme les sols et influence le climat ainsi que les températures. Il contribue également à la préservation de la végétation et de la biodiversité, notamment en dispersant les graines et en transportant le pollen. Mais son influence ne s'arrête pas là, puisqu'il agit également sur les océans, jusque dans leurs profondeurs.
Dans une récente étude publiée dans la revue Deep Sea Research Part I : Oceanographic Research Papers, des chercheurs chinois se sont intéressés à la manière dont l'énergie des vents de surface se propage à plusieurs milliers de mètres dans les fonds marins.
Pour mener à bien leurs travaux, ils se sont appuyés sur les données d'un réseau de capteurs océaniques financé par les États-Unis et situé au large de la côte est du Japon. Associé à un dispositif de surveillance sous-marine de longue durée, celui-ci peut, selon eux, fournir un soutien acoustique environnemental sous-marin, notamment pour la détection et les communications marines.

Des "cheminées inertielles" permettent à l'énergie du vent de traverser les océans

Les scientifiques ont alors analysé deux années de données collectées par une grille de 46 stations de surveillance des fonds marins réparties sur une zone de 600 km dans la région d'extension du Kuroshio, un grand courant marin chaud de l'océan Pacifique Nord. Ces sondeurs acoustiques inversés, équipés de capteurs de pression et de courant près du fond, étaient amarrés au fond de l'océan pour enregistrer le temps de propagation acoustique vertical d'un aller-retour du fond marin à la surface, la pression du fond et les courants près du fond.
Ils se sont également intéressés aux ondes internes quasi inertielles, considérées comme un vecteur essentiel dans la propagation de l'énergie éolienne à travers des milliers de mètres d'eau de mer stratifiée, jusqu'au fond marin. Il s'agit de grandes oscillations sous-marines provoquées par les vents de surface qui, en soufflant sur la mer, mettent les couches d'eau supérieures en mouvement, à la manière d'une horloge. Sous l'effet de la rotation de la Terre, ces ondes agissent alors comme de véritables relais énergétiques, permettant de transmettre l'énergie jusque dans les profondeurs océaniques.
Les experts ont ensuite découvert que lorsque ces ondes traversent des tourbillons anticycloniques, la rotation du tourbillon réduit la contrainte de rotation de la Terre sur l'onde. Ce qui attire l'énergie des vagues vers l'intérieur et la propulse vers les profondeurs marines, formant un entonnoir concentré que l'équipe appelle une "cheminée inertielle".

Une découverte prometteuse pour les communications sous-marines

"Ce résultat démontre que les grands fonds marins ne sont pas une étendue d'eau stagnante. Il établit également un lien entre le champ de vents de surface, la couche supérieure de l'océan et le fond marin profond, formant ainsi un flux d'énergie continu", ont expliqué les chercheurs. Au cours de l'étude, ils ont également constaté que 68 % de l'énergie des ondes quasi-inertielles de fond provient d'ondes quasi-inertielles de surface se propageant vers le bas, tandis que les 32 % restants proviennent de courants locaux près du fond. "La répartition entre l'énergie transmise et l'énergie générée localement fournit des indications précieuses pour modéliser les processus de mélange dans les océans et évaluer le bilan énergétique océanique global dans les simulations climatiques", ont indiqué les chercheurs. Ils précisent que ce phénomène s'explique notamment par l'impact des tempêtes en surface, dont les effets peuvent se faire ressentir jusqu'au fond des océans. Celles-ci provoquent alors des changements continus dans les structures de température et de salinité des profondeurs marines, sur des périodes pouvant aller de quelques heures à plusieurs saisons. Or, les changements de température et de salinité affectent directement les voies de propagation du son sous-marin et les pertes de transmission. "L'intégration de ces données aux modèles de propagation acoustique peut faciliter l'évaluation de la structure des canaux sonores et des conditions de propagation, ainsi que la prévision de l'environnement acoustique sous-marin. Elle contribue ainsi à améliorer la détection et les communications sous-marines", ont-ils conclu.

Forêts: mise en place d'une aide face au nématode du pin dans les Landes et Pyrénées-Atlantiques

LE GOUVERNEMENT a annoncé mardi la mise en place d'une aide destinée aux propriétaires de bois des Landes et des Pyrénées-Atlantiques dont les arbres ont été coupés et immobilisés pour lutter contre le nématode du pin, un ver ravageur des résineux.
Cette aide vise à compenser "le manque à gagner subi à compter du 5 novembre 2025 par les propriétaires de bois coupés dans les départements des Landes et des Pyrénées-Atlantiques en raison des mesures administratives d'immobilisation prises au titre de la lutte contre Bursaphelenchus xylophilus, nématode du pin", est-il précisé dans un décret publié mardi au Journal officiel (JO).
Ce ver translucide de moins d'un millimètre est capable de détruire une forêt entière quand il se propage.
Le montant des crédits disponibles pour financer cette aide est de 200.000 euros, et les modalités sont précisées dans un arrêté, également publié mardi au JO.
"Le montant de l'aide est fonction de la différence entre le prix auquel les bois devaient initialement être vendus et le prix final de cession", indique le décret, avec un plafonnement pour chaque bénéficiaire.
Cette aide vise à compenser "le manque à gagner subi à compter du 5 novembre 2025 par les propriétaires de bois coupés dans les départements des Landes et des Pyrénées-Atlantiques en raison des mesures administratives d'immobilisation prises au titre de la lutte contre Bursaphelenchus xylophilus, nématode du pin", est-il précisé dans un décret publié mardi au Journal officiel (JO).
Ce ver translucide de moins d'un millimètre est capable de détruire une forêt entière quand il se propage.
Le montant des crédits disponibles pour financer cette aide est de 200.000 euros, et les modalités sont précisées dans un arrêté, également publié mardi au JO.
"Le montant de l'aide est fonction de la différence entre le prix auquel les bois devaient initialement être vendus et le prix final de cession", indique le décret, avec un plafonnement pour chaque bénéficiaire.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa

Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

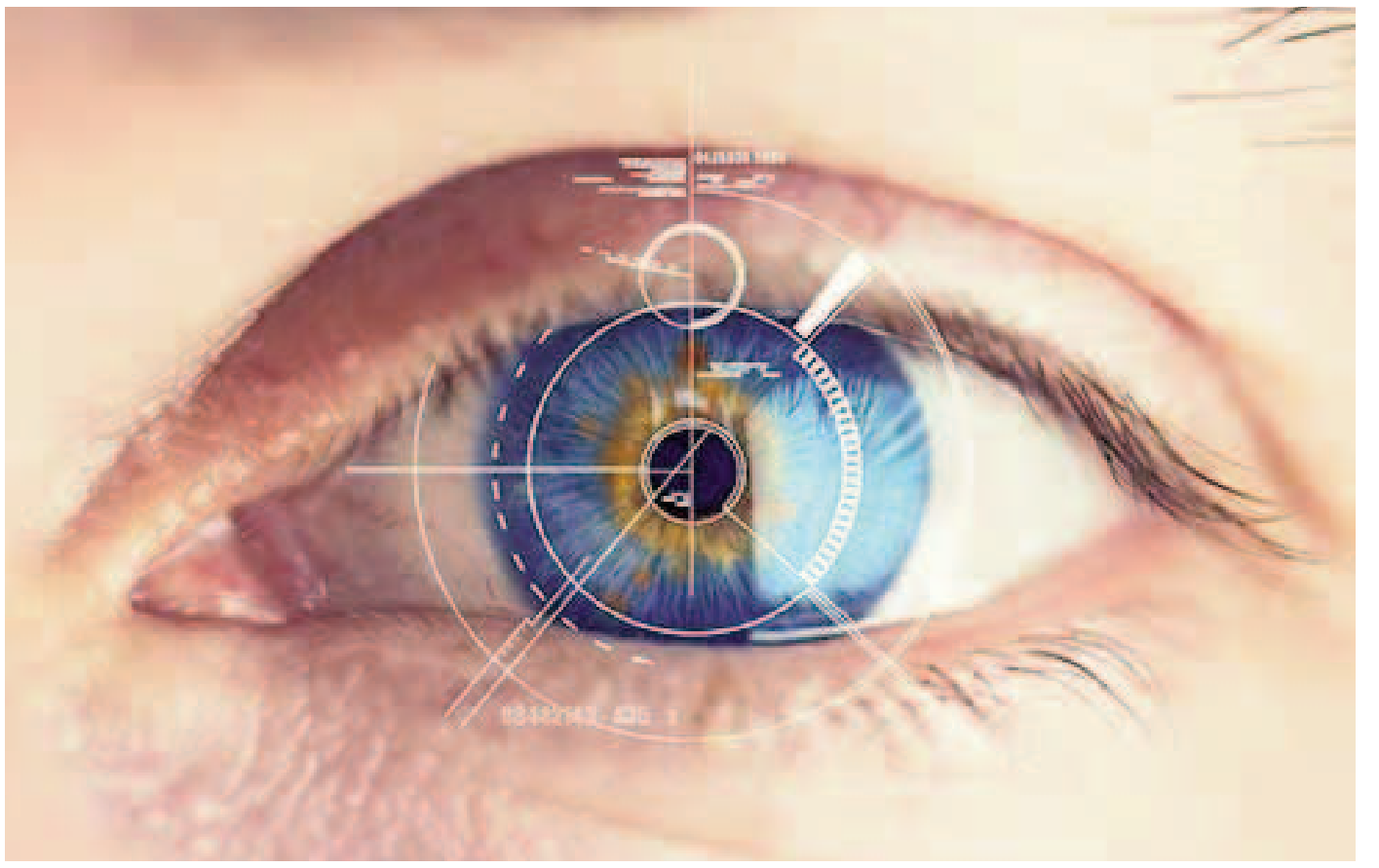
• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Perte brutale de la vision : c'est quoi la neuropathie optique héréditaire de Leber ?

Cette maladie héréditaire rare touche en particulier les hommes jeunes.



La neuropathie optique héréditaire de Leber (ou atrophie optique de Leber) est une maladie héréditaire rare qui se caractérise par une baisse brutale de la vision.
Elle concerne une personne sur 30 000 à 50 000, en particulier les hommes jeunes (elle se déclare généralement entre 15 et 35 ans, même si elle peut également survenir bien plus tôt, parfois avant 10 ans). Elle entraine un mauvais fonctionnement du nerf optique, celui-là même qui transmet les informations de l'œil au cerveau. "Elle débute par une baisse d'acuité visuelle très profonde, celle-ci étant inférieure à 1/20 en quelques jours", explique le Dr Christophe Orssaud, Responsable de l'Unité Fonctionnelle d'Ophtalmologie à l'Hôpital Européen Georges Pompidou, à Paris. "Puis quelques semaines plus tard elle touche le deuxième œil avec une baisse d'acuité visuelle identique.
Cette profonde altération de la vision est liée à la présence d'une tache ou scotome central dans le champ visuel de chaque œil.

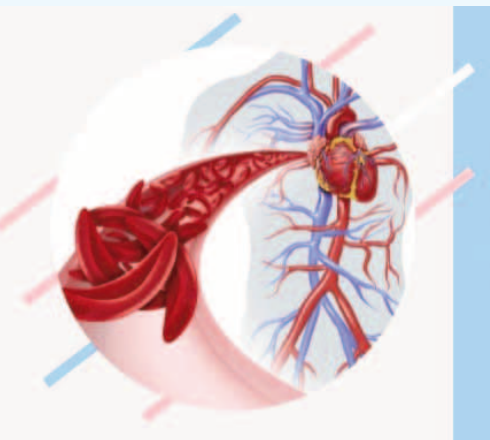
C'est pourquoi, s'il est possible de parler de profonde malvoyance ou de quasi-cécité, le patient garde une vision périphérique et peut se déplacer seul et sans canne dans la très grande majorité des cas."
Et le Dr Damien Gatinel, chirurgien ophtalmologue à l'Hôpital Fondation Rothschild à Paris, d'ajouter : "Dans de rares cas, d'autres symptômes peuvent se manifester en plus de l'atteinte visuelle : surdité, troubles de l'équilibre, atteinte squelettique, troubles du rythme cardiaque…"

QUELLES SONT LES CAUSES ?
Cette maladie est une affection d'origine génétique. "Elle est causée par des mutations de l'ADN mitochondrial qui affectent la production de différentes protéines du complexe I de la chaine respiratoire intramitochondrial (ND1 et ND4)", indique le Dr Orssaud.
Toutefois, toutes personnes présentant cette mutation génétique ne développent pas une neuropathie optique héréditaire de Leber. Certains facteurs, tels que l'alcool, le tabac, un traumatisme ou une anesthésie pourraient contribuer à déclencher la maladie.

COMMENT FAIRE LE DIAGNOSTIC ?
Les signes cliniques de la maladie permettent de suspecter le diagnostic. "Mais de nombreux examens seront nécessaires pour le confirmer, et surtout éliminer des causes curables d'atteinte du nerf optique" indique le Dr Gatinel.
Il s'agit tels d'un examen du fond d'œil, un OCT, l'étude du champ visuel, la mesure des potentiels évoqués visuels qui permet de mesurer l'activité électrique du nerf optique, un électrorétinogramme qui permet de connaître l'activité électrique de la rétine ainsi qu'une IRM cérébrale.
La recherche génétique est indispensable pour mettre en évidence la mutation génétique.

QUELLES SONT LES SOLUTIONS THÉRAPEUTIQUES ?
"Un traitement, l'idébénone (Raxone®, Chiesi) dispose d'une AMM (autorisation de mise sur le marché, ndlr) dans cette pathologie. Mais ce traitement ne donne pas de résultats chez tous les patients et reste limité en terme de récupération", explique le Dr Orssaud. Des aides optiques comme des lunettes grossissantes peuvent être proposées pour améliorer le confort quotidien des malades.
Toutefois, des chercheurs de l'Inserm de Sorbonne Université et du CNRS à l'Institut de la Vision à Paris ont conçu une thérapie génique pour les patients ayant la mutation 11778. Cette thérapie génique est sensée corriger le défaut de synthèse du gène ND4 en ajoutant au gène des séquences d'ADN, appelées "séquences d'adressage".
Les résultats d'un essai clinique mené sur 37 patients et publiés dans la revue Science Translational Medicine, montrent que ce traitement améliore de façon significative la vision bilatérale chez plus des ¾ des patients (1). "Néanmoins, l'acuité finale après ce traitement reste voisine de 1/20"

Hémoglobine bas : quels symptômes ?



LA BAISSE DU TAUX DE GLOBULES ROUGES (ANÉMIE) CHEZ LE PATIENT CANCÉREUX

Le taux fluctue selon l'âge de la vie mais il ne doit pas être trop bas.
L'hémoglobine est une protéine sanguine qui entre dans la composition du sang, lui donnant sa couleur rouge. L'hémoglobine se charge d'équilibrer la balance entre l'oxygène et le dioxyde de carbone aux seins des cellules. Cette protéine contient du fer, un micronutriment apporté par notre alimentation. De nombreux facteurs influencent le taux d'hémoglobine sanguin : en excès, nous parlons de polyglobulie et lorsque le taux est anormalement bas, il s'agit d'anémie.
Les valeurs normales sont de 12 g/dl chez la femme et de 13 ou 14 chez l'homme. Ces taux fluctuent selon les périodes de la vie, pendant la grossesse par exemple ou avec l'âge. "Un taux en dessous de 10 g/dl nous interroge, quelque chose peut être mal toléré chez le patient", explique le Dr Sophie Bauer, chirurgienne et présidente du SML. "En dessous de 8 g/dl, nous agissons par un traitement.
En dessous de 6 g/dl, le patient va mal", complète-elle. Plusieurs causes peuvent expliquer un taux d'hémoglobines bas :
► Une infection : "Les bactéries consomment le fer, or, le fer est nécessaire pour avoir des globules rouges chargés d'hémoglobines. Les infections sévères peuvent donner une anémie inflammatoire sévère."
► Une hémorragie : "Il peut s'agir d'une hémorragie extériorisée comme le méléna (selles très noires car chargées en sang digéré, d'un saignement digestif haut se traduisant par des vomissements sanglants. Il peut aussi s'agir d'une perte directe de sang, lors d'une hémorragie par saignement de nez par exemple. Le sang au fond de la gorge est dégluti, le saignement n'est donc pas visible immédiatement."
► Un saignement frustre : le sang ne s'extériorise pas de manière évidente, mais le patient saigne un peu au fil de l'eau. Les saignements frustres se produisent par exemple en cas de présence de sang dans les selles, de polypes ou d'une tumeur. Au bout d'un certain temps, l'anémie est possible.
► Des règles anormalement abondantes. "C'est une grande cause d'anémie chez la femme."
► Un fibrome utérin : "Il se présente sous forme de règles très abondantes, qui apparaissent parfois après la ménopause (on ne parle plus de règles dans ce cas), d'où l'importance d'être suivie par un gynécologue."
► Un dysfonctionnement de la rate, organe qui se met à digérer ou à séquestrer les globules rouges, provoquant leur chute.
► Les traitements de chimiothérapies ou les cancers atteignant la moelle osseuse sont également des causes possibles d'anémie.
► Les thalassémies, maladies héréditaires induisant des anomalies de forme des globules rouges. "Ces maladies créent des crises de destruction de globules rouges, provoquant des anémies aiguës. Elles sont surtout présentes sur le continent africain. Il existe deux formes de cette maladie congénitale : mineure et majeure, où les patients sont très anémiques. Il existe aussi une forme partielle, permettant à la maladie de progresser, créant même une sorte de résistance au paludisme", poursuit le médecin.
Quand la baisse de l'hémoglobine est liée à une anémie par carence en fer, le symptôme principal est la fatigue. L'asthénie s'installe et perdure malgré le sommeil et le repos. L'anémie par carence en fer provoque aussi un essoufflement à l'effort, des étourdissements, une faiblesse générale, une pâleur du teint et une sensation de "tête qui tourne". Si la baisse de l'hémoglobine survient dans le cadre d'une infection aiguë, l'oxygénation des tissus est insuffisante. La respiration cellulaire ne se passe pas correctement : les tissus sont mal oxygénés. Le patient a alors des difficultés à garder conscience.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

MINISTERE D'HABITAT DE L'URBANISME, DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
WILAYA DE MASCARA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
SERVICE DES MARCHES PUBLICS

وزارة السكن، العمران ، المدينة والتهيئة العمرانية
ولاية معسكر
مديرية التجهيزات العمومية
مصلحة الصفقات العمومية

REF N° 3097 /DEP/SMP/2026

مرجع رقم:...../م.ت.ع/م.ص.ع/2026

ERRATUM

(Numéro d'Identification Fiscale : 186290101477122)

La Direction Des Equipements publics de la wilaya de Mascara sise à la novelle cité administrative zhun 12 Mascara, Informe l'ensemble des bureaux d'études ayant participés au concours National d'architecture restreint N° **53/2026** lance dans le quotidien national en langue arabe «**le jeune indépendant** » en langue française en date du : **06/09/2026** et «الجمهورية» en langue arabe en date du : **06/09/2026** ,ayant sélectionné pour 2eme phase pour : « ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UN D'UN LYCÉE 800/200R À ZELAMTA CENTRE COMMUNE DE ZELAMTA ,paru dans le quotidien national en langue arabe «**le jeune indépendant** » en langue française en date du : **26/10/2026** et «الجمهورية» en langue arabe en date du : **26/10/2026** .

la date limite de dépôt de les offres de 2eme phase est fixé de **quinz (15) jours au lieu de dix (10) jours suivant le cahier des charges approuvée .**

Le Jeune Indépendant **du 04/11/2026 / ANEP 2631015739**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE MOSTAGANEM
Numéro d'identification fiscale (NIF) : 408015000027003

MISE EN DEMEURE

PROJET : Lot 08 : Entretien de la RN 11 du PK 352+000 au PK 357+000 dans les deux sens sur 05 kms y compris rechargement des accotements

- **Vu le Marché N°34/2026 visé par le Contrôleur Budgétaire le 01/06/2026 sous le N° 478 et approuvé par le Directeur des Travaux Publics le 04/06/2026.**
- **Vu L'ordre de Service de démarrage des travaux du 07/06/2026.**
- **Vu L'ordre de Service d'arrêt des travaux du 11/06/2026.**
- **Vu L'ordre de Service de reprise des travaux du 01/10/2026.**
- **Vu notre envoi N°2341 en date du 14/10/2026 concernant l'ordre du commencement des travaux.**
- **Vu que le l'entreprise n'a pas encore commencer les travaux.**

L'entreprise ETPH DENDEN ABDELLAH, sise à MOSTAGANEM, titulaire du marché N°34/2026, approuvé le 04/06/2026, est mise en demeure sous Huitaine, pour entamer les travaux.

Faute de quoi, le contrat sera résilié aux torts exclusifs de l'entreprise.

Le Jeune Indépendant **du 04/11/2026 / ANEP 2631015769**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Centre de Recherche Scientifique et Technique sur les Régions Arides – Omar El-BERNAOUI - BISKRA
Numéro d'identification fiscale (NIF) 000007019004069

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 02/2026

Centre de Recherche Scientifique et Technique sur les Régions Arides – Omar El-BERNAOUI - BISKRA, **lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales pour la réalisation de projet :**

OPERATION : REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES LOCAUX pour LABORATOIRE D'ACCREDITATION DU CENTRE DE RECHERCHES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUE SUR LES REGIONS ARIDES BISKRA

Les soumissionnaires admis sont ceux dont les capacités répondent aux critères cités ci-dessous :

I.CAS DE SOUMISSIONNAIRE SEUL:
Le présent avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux soumissionnaires nationaux conformément au articles 42 et 44 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, et qui ont au moins :

A.CAPACITÉS PROFESSIONNELLES
Ayant une qualification et classification professionnel **catégorie Deux (2)** ou plus, activité principale Bâtiment, en cours de validité a la date d'ouverture des plis (Justifie Par Certificat de qualification et classification professionnel catégorie Deux (2) ou plus, activité principale Bâtiment, en cours de validité),

B.CAPACITÉS FINANCIÈRES
Ayant réalisé un chiffre d'affaires moyen des 03 meilleures années des 05 dernières années (2020-2021-2022-2023-2024) est qui doit être supérieur ou égal à **10 000 000,00 DA**, Justifie par des C20 ou des bilans financiers des cinq (05) dernières années considérées(2020-2021-2022-2023-2024) portant visa des services des impôts.

C.CAPACITES HUMAINES :
Avoir un architecte ou ingénieur en génie civil ou technicien supérieur dans le domaine de construction comme étant chef de projet ayant une expérience de 02 ans ou plus. Justifié par des copies des diplômes et des attestations d'affiliation CNAS en cours de validité en plus d'une fiche carrière délivrée par CNAS.

II.CAS D'ENTREPRISSE SOUMISSIONNANT EN GROUPEMENT :
Conformément aux dispositions de l'article n°81 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public Dans le cadre du présent appel d'offres, les partenaires cocontractants peuvent présenter leur offre sous la forme d'un groupement solidaire c'est-à-dire chacun des membres du groupement est engagé pour l'exécution de la totalité du marché.
Le chef de fil du groupement, est désigné dans la lettre de soumission et la déclaration à souscrire comme mandataire représentant l'ensemble des membres vis-à-vis du service contractant et coordonne la réalisation des prestations des membres du groupement.
Sous conditions et respect du sens des dispositions des articles 57 et 140 à 144 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Les soumissionnaires ou candidats agissant en groupement momentané doivent être sous la « forme d'un groupement solidaire ».
Les conditions d'éligibilité concerne l'ensemble des capacités des membres du groupement soit;

A.CAPACITÉS PROFESSIONNELLES
Chaque membre du groupement doit avoir une qualification et classification professionnel **catégorie Deux (2)** ou plus, activité principale Bâtiment, en cours de validité a la date d'ouverture des plis (Justifie Par Certificat de qualification et classification professionnel catégorie Deux (2) ou plus, activité principale Bâtiment, en cours de validité),

B.CAPACITÉS FINANCIÈRES
Ça concerne la moyenne des chiffres d'affaire cumulé des membres du groupement des 03 meilleures années des 05 dernières années (2020-2021-2022-2023-2024) est qui doit être supérieur ou égal à **10 000 000,00 DA**, Justifie par des C20 ou des bilans financiers des cinq (05) dernières années considérées(2020-2021-2022-2023-2024) portant visa des services des impôts.

C.CAPACITES HUMAINES :
L'ensemble du groupement doit avoir un architecte ou ingénieur en génie civil ou technicien supérieur dans le domaine de construction comme étant chef de projet ayant une expérience de 02 ans ou plus. Justifié par des copies des diplômes et des attestations d'affiliation CNAS en cours de validité en plus d'une fiche carrière délivrée par CNAS .

NB:

- *Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite l'offre sera rejetée systématiquement.*
- *Pour les entreprises nouvellement créées remplissant les conditions susmentionnées, la moyenne du chiffre d'affaires sera calculée au prorata des exercices financiers effectivement réalisés (années réelles d'activité).*
- *Tout soumissionnaire proposant un délai d'exécution supérieur au délai administratif fixé sera éliminé d'office.*
- *Le soumissionnaire doit s'engager formellement à utiliser un système d'équipes en double ou en triple poste (10 heures × 2 équipes ou 8 heures × 3 équipes) et à fournir un calendrier détaillé d'exécution spécifique au projet, en mobilisant l'ensemble des moyens matériels et humains nécessaires à la bonne réalisation des travaux.*
- *L'encadrement humain ayant servi pour les conditions d'éligibilité ne sera pas pris en compte dans l'évaluation de la note technique.*

Retrait du cahier des charges au siège du secrétariat du secrétaire général du Centre, moyennant le paiement de 2000 DZD au comptable pour le compte du Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides

Présentation des offres :
Les offres doivent être présentées sous plis cacheté avec la mention :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Avis de consultation : **REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES LOCAUX pour LABORATOIRE D'ACCREDITATION DU CENTRE DE RECHERCHES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUE SUR LES REGIONS ARIDES BISKRA**

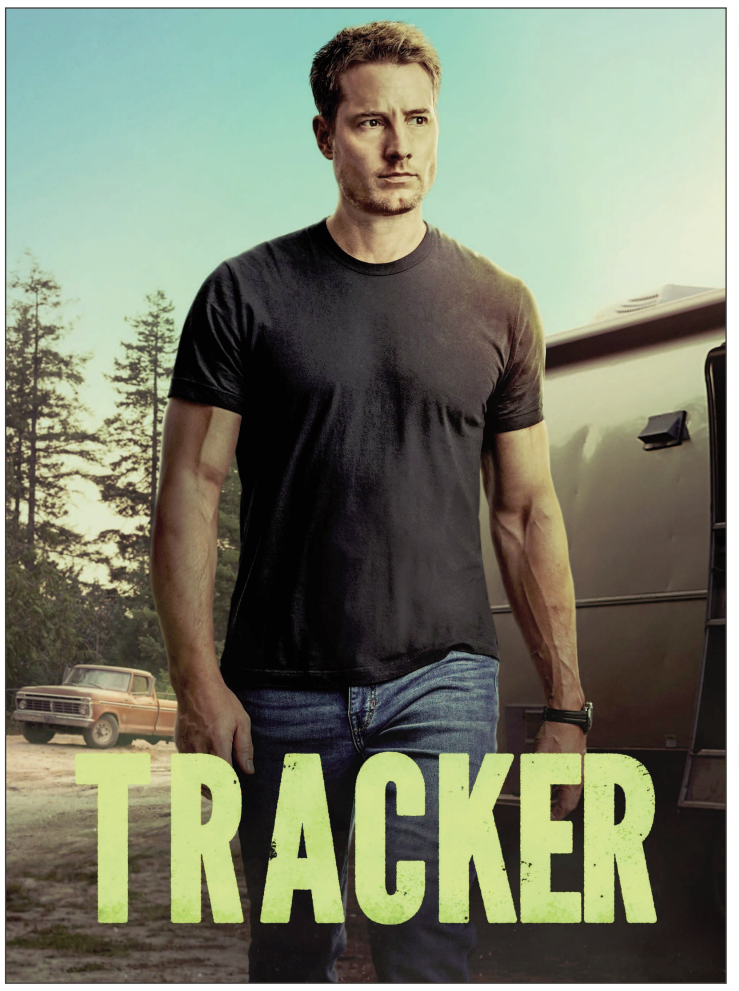
L'offre comporte trois plis séparés et cachetés dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sur lesquels est indiqué la dénomination de soumissionnaire, la référence et l'objet de l' avis d'appel offre conformément à l'articles 67 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public :

Dossier de candidature : contient la déclaration de candidature, déclaration de probabilité et les pièces désignées au cahier des charges.
Offre technique : contient la déclaration à souscrire, le cahier des charges signé, daté et portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté » et tout document permettant d'évaluer l'offre technique.
Offre financière : contient la lettre de soumission, Tableau des prix unitaire et le devis quantitatif et estimatif

Durée de préparation des offres et lieu de dépôt :
La préparation des offres est de **10 jours**. Les offres doivent êtres déposées le 10 ème jour à compter de la première parution du présent avis avant **13H:30** délais de rigueur au Secrétariat du Secrétaire Général du Centre de Recherche Scientifique et Technique sur les Régions Arides Campus Universitaire Mohamed Khieder - Biskra
Délai de validité des offres: Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **10 jours** à partir de la date d'ouverture des plis.
L'ouverture des plis, dossier de candidature, technique et financière: se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à **14:00 H** dans la **salle de réunion à la Direction du Centre.**
Les soumissionnaires sont cordialement invités à y assister à la séance de l'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant **du 04/11/2026 / ANEP 2616104105**

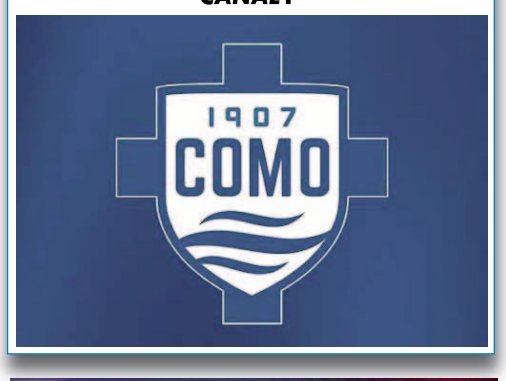








CANAL+

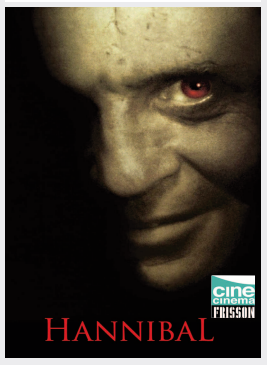








JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Série policière Etats-Unis - 2024 — TF1
Tracker

21h00 Série dramatique - 2026 — France 2
Les Disparus des Argonnes

20h50 Divertissement France - 2026 — M6
La France a un incroyable talent

20h52 Ligue des champions Saison 2026 — CANAL+
Lens / Côme

21h25 Magazine de société — W9
France - 2026
Enquêtes criminelles

21h00 Thriller — CINE+ FRISSON
Grande-Bretagne - Etats-Unis 2001
Hannibal

21h05 Série humoristique — 6ter
France
Kaamelott

21h00 Film fantastique - France 2025 — CINE+ PREMIER
Dracula

21h00 Ligue des champions Saison 2026 — CANAL+ SPORT
Slavia Prague / Arsenal

19h30 Comédie dramatique - 2026 — CINE CINEMA
Ceux qui comptent

20h50 Film fantastique — CANAL+ family
Etats-Unis - Australie 2016
S.O.S. Fantômes

21h25 Comédie policière — TMC
France - 2023
Sentinelle

21h00 la chaine ACTION



Film d'action (Etats-Unis - Allemagne 2001)

Fast & Furious

La nuit tombée, Dominic Toretto (Vin Diesel) règne sur les rues de Los Angeles à la tête d'une équipe de fidèles qui partagent son goût du risque, sa passion de la vitesse et son culte des voitures de sport lancées à plus de 250 km/h dans des rodéos urbains d'une rare violence. Ses journées sont consacrées à bricoler et à relooker des modèles haut de gamme, à les rendre toujours plus performants et plus voyants, et à organiser des joutes illicites.

22h35

Thriller (Canada - Etats-Unis 1999)

Bone Collector

Expert en criminologie et auteur d'ouvrages qui font autorité, Lincoln Rhyme a été grièvement blessé au cours d'une enquête. Devenu tétraplégique, il n'attend plus qu'une chose, la mort. La police de New York fait pourtant appel à lui pour élucider une série de meurtres particulièrement barbares. Il se laisse convaincre et fait alors équipe avec Amelia Donaghy, la jeune policière qui a découvert le premier cadavre. Comme la plupart des tueurs en série, le psychopathe qu'ils traquent est avant tout un provocateur, qui ne peut pas s'empêcher de laisser des indices partout où il passe...

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:18	12:13	15:08	17:29	18:52
CONSTANTINE	05:22	12:17	15:12	17:34	18:57
ALGER	05:36	12:31	15:27	17:49	19:11
OUARGLA	05:25	12:22	15:25	17:46	19:05
CHLEF	05:43	12:38	15:34	17:56	19:18
MOSTAGANEM	05:48	12:43	15:39	18:01	19:23
ORAN	05:51	12:46	15:43	18:04	19:26

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8633 — MERCREDI 4 NOVEMBRE 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	22°	16°
Oran	21°	16°
Constantine	19°	10°
Ouargla	26°	16°

SAHARA OCCIDENTAL

Nouvelle séance plénière à l'ONU

La question sahraouie revient dans le débat aux Nations unies après le dernier blocage du Conseil de sécurité. En effet, l'Assemblée générale des Nations unies tiendra une séance plénière mardi prochain à New York pour examiner l'usage du droit de veto contre deux projets de résolution du Conseil de sécurité sur le Sahara occidental.

Selon l'ONU qui justifie la tenue de cette réunion, cette séance est prévue par la résolution 76/262 de l'Assemblée générale, adoptée en 2022. Elle prévoit qu'après l'exercice d'un veto par un membre permanent du Conseil de sécurité, l'Assemblée se réunisse dans les dix jours ouvrables afin que les États membres puissent débattre de la question concernée, sauf si une session extraordinaire d'urgence est déjà consacrée au sujet. La convocation des membres de l'Assemblée générale fait suite aux vetos opposés le 30 octobre dernier, lors d'une séance du Conseil de sécurité consacrée à la situation au Sahara occidental. Selon le texte transmis, la Russie a bloqué un projet américain faisant référence à une solution fondée sur l'autonomie, alors que les États-Unis ont ensuite mis leur veto à un projet russe prévoyant la prolongation du mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) et la poursuite des consultations politiques entre les parties. Avec l'impasse diplomatique, et faute



Le double veto en débat.

d'adoption d'un texte pour clarifier l'avenir du mandat de la Minurso, les observateurs s'inquiètent sur la suite de la mission onusienne et sur l'avenir du processus politique au Sahara occidental.
Selon les informations, cette séance du 10 novembre permettra aux États membres de faire connaître leurs positions sur les vetos et leurs conséquences. Washington et Moscou pourraient également expliquer les motifs de leurs votes, tandis que plusieurs pays devraient rappeler leurs positions sur le processus politique et l'avenir de la Minurso.
Il faut rappeler que l'Assemblée générale n'a pas le pouvoir d'annuler un veto, de renouveler le mandat de la mission ou de se substituer au Conseil de sécurité. C'est juste une tribune de débat plus large sur une décision et sur la situation générale dans ce territoire occupé.
Dans une nouvelle réaction à cette information, le Front Polisario présente la réunion comme une occasion de replacer le Sahara occidental au centre des discussions internationales. Il estime que le débat pourrait dépasser le cadre du Conseil de sécurité et permettre aux États membres de s'exprimer sur les développements récents.
Le texte du Polisario rappelle également que la quatrième commission de l'Assemblée générale, chargée des questions de décolonisation, a adopté le 15 octobre dernier un projet de résolution sur le territoire. Selon cette déclaration, le texte réaffirme son statut de territoire non autonome et le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. Il appelle à préserver les références des Nations unies et à favoriser la reprise d'un processus de négociation en vue d'une solution politique durable.
De son côté, l'ambassadeur de la République sahraouie en Algérie, Khatri Addouh, a affirmé que les tentatives de l'occupant marocain visant à liquider la cause sahraouie et dénaturer son statut juridique et légal ont été vouées à l'échec, soulignant que le peuple sahraoui poursuivra sa lutte pour arracher son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance.
Lors d'une conférence tenue à Alger, Khatri Addouh a souligné que la non-adoption par le Conseil de sécurité du projet visant à saper les fondements juridiques de la cause sahraouie confirme l'attachement de la communauté internationale à sa référence onusienne, la question du Sahara occidental étant considérée comme une question de décolonisation, et réaffirme le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.
Le diplomate sahraoui a plaidé pour la poursuite d'un processus sérieux de décolonisation du Sahara occidental qui permettra au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance.

Hachemi B.

ARCHIVES HISTORIQUES

Préserver l'image pour protéger la mémoire nationale

LE MINISTRE des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tacherift, a souligné, hier à Alger, le rôle de la photographie dans la documentation de la Révolution de libération nationale et la préservation de la mémoire historique. Il a appelé à protéger les archives visuelles contre les risques de falsification et de manipulation, notamment à l'ère de l'intelligence artificielle.
Intervenant lors d'une rencontre scientifique intitulée «L'image et la mémoire», organisée par Djamaâ El-Djazaïr, à l'occasion de la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution de libération nationale, le ministre a rappelé que les médias avaient constitué un instrument essentiel dans la bataille pour l'indépendance, contribuant à faire connaître la cause algérienne sur la scène internationale et dénoncer les crimes du colonialisme.
Abdelmalek Tacherift a relevé que les dirigeants de la Révolution avaient très tôt pris conscience de l'importance de la parole et de l'image dans la défense de la cause nationale face à la propagande coloniale et aux tentatives de désinformation de l'opinion publique internationale.
Évoquant le parcours de Mohamed Kouaci, photographe et cadre au service de photographie du ministère de l'Information du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), le ministre a mis en avant sa contribution à la documentation des différentes étapes de la Révolution.
À travers ses photographies, ce moudjahid a immortalisé les batailles et les événements marquants, mais aussi les aspects sociaux et humains de la vie révolutionnaire, notamment le quotidien des moudjahidine et des moudjahidate dans les montagnes, les villages et les territoires de l'émigration.
Le ministre a estimé que son appareil photographique constituait bien plus qu'un simple outil de prise de vue, puisqu'il représentait un témoignage visuel des sacrifices et de la détermination du peuple algérien dans sa lutte pour le recouvrement de sa souveraineté.
Abordant les enjeux actuels liés à la circulation des contenus numériques, il a insisté sur la nécessité de préserver l'authenticité des photographies historiques et de prémunir la mémoire nationale contre les tentatives de manipulation, de falsification et d'effacement de l'identité.
Il a, à ce titre, appelé les jeunes à prendre conscience de la valeur des documents visuels historiques, particulièrement face aux défis posés par le développement des technologies de l'intelligence artificielle. Pour le ministre, la préservation de la mémoire nationale constitue un enjeu stratégique et un lien fondamental entre les nouvelles générations et l'histoire de leurs aînés.
De son côté, le recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Cheikh Mohamed El-Maâmoun El-Kacimi El-Hassani, a rappelé que la mémoire nationale constituait un lien vivant entre le passé, le présent et l'avenir. Il a souligné que la connaissance de l'histoire permettait de mesurer les sacrifices consentis pour l'indépendance et de mieux préparer les générations futures.
Évoquant les pratiques coloniales, il a rappelé que la France ne cherchait pas uniquement à occuper le territoire, mais également à effacer l'identité algérienne en s'attaquant à sa langue, sa religion et sa mémoire collective.
Il a également mis en avant la portée de la Déclaration du 1er Novembre 1954, qui a donné à la Révolution une vision claire et posé les fondements d'un projet national associant indépendance, souveraineté et dignité humaine.
Abordant la valeur documentaire de l'image, le recteur a rendu hommage à Mohamed Kouaci, dont les photographies ont immortalisé des moments marquants de la Révolution et contribué à faire connaître au monde la réalité du combat algérien. Il a rappelé que la photographie avait joué un rôle essentiel sur les plans national, médiatique et documentaire, notamment en révélant les souffrances du peuple et en contrant la propagande coloniale.

Lynda Louifi

ATTAF À N'DJAMENA POUR UNE VISITE OFFICIELLE

L'Algérie et le Tchad réaffirment leur volonté de renforcer leurs relations

LE MINISTRE d'État Ahmed Attaf, émissaire spécial du président Tebboune, a été reçu, hier, à N'Djamena par le président tchadien, le maréchal Mahamat Idriss Déby Itno.
Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a été reçu ce soir par le président de la République du Tchad, chef de l'État, le maréchal Mahamat Idriss Déby Itno. Il se trouvait au Tchad en qualité d'envoyé spécial du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.
Au cours de cette audience, M. Attaf a transmis au chef de l'État tchadien les salutations de son frère, le président Tebboune. Il a salué la dynamique positive qui caractérise les relations bilatérales dans tous les domaines et réaffirmé la détermination du président algérien à travailler avec son homologue pour hisser cette coopération vers de nouveaux horizons. À cette occasion, il lui a également remis un message écrit du président de la République.
L'entretien a par ailleurs porté sur plusieurs questions régionales et internationales d'intérêt commun. Ahmed Attaf y a renouvelé l'engagement de l'Algérie en faveur de la stabilité de la région sahélo-saharienne, ainsi que sa disponibilité à œuvrer avec les pays de la zone à l'instauration d'une sécurité qui serve les intérêts de tous les États et de tous les peuples de la région.

S. O. Brahim

SUR INSTRUCTION DE TEBBOUNE

Les délais de paiement des frais du Hadj prolongés

LES DÉLAIS de paiement des frais du Hadj pour la saison 1448H/2027 ont été prolongés d'un mois, à compter d'hier, sur décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, indique un communiqué des services du Premier ministre. «Sur décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et afin de permettre aux citoyens concernés par l'accomplissement du hadj de finaliser l'ensemble des procédures administratives, les délais d'accomplissement des formalités et de paiement des frais du Hadj pour la saison 1448H/2027 ont été prolongés d'un mois, et ce, du mardi 3 novembre au jeudi 3 décembre 2026», lit-on dans le communiqué. A cet effet, les futurs pèlerins sont priés de finaliser l'ensemble des démarches relatives au Hadj durant cette période supplémentaire, selon la même source.

S. N.